Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes





LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest

Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada $2.00

" " Etats-Unis ... $2.50

" " Europe $5,00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

12ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi le 6 décembre, 1922 — No. 40

NOTES D'UN CONVALESCENT.

Ce que l'Ouest américain doit au Canada français

La partie de l'Ouest américain que nous voulons maintenant considérer est celle qui comprend actuellement les Etats du Montana, de l'Idaho, de Washington et de l'Orégon.

Ce vaste pays de vallées fertiles et de hautes montagnes formait d'abord un vague territoire connu sous le nom d'Orégon. L'ancien Orégon comprenait aussi la Colombie Anglaise, s'étendant au nord jusqu'à l'Alaska, au sud jusqu'au Nevada et la Californie, et longeant l'Océan Pacifique à l'ouest.

L'Orégon avait été découvert par les Espagnols en 1543, à peu près au même temps que Jacques Cartier abordait au Canada. En 1790 l'Espagne céda à l'Angleterre tous ses droits sur ces régions.

L'Angleterre et les Etats-Unis se disputèrent assez longtemps l'Orégon. Le traité de Washington, conclu entre l'Angleterre et les Etats-Unis le 15 juin 1846, fixa les frontières internationales au 49ème degré de latitude nord.

A cette époque l'Orégon n'était connu que des explorateurs et des commerçants de fourrures qui faisaient la traite avec les Indiens. Différentes expéditions furent organisées: celles de Cook, de Vancouver, de Mackenzie, par les Anglais pour le compte des Compagnies de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest; celles de Grey, de Lewis et Clark, et de John Jacob Astor, par les Américains pour le gouvernement des Etats-Unis.

Plusieurs Canadiens français, entre autres le célèbre traiteur Gabriel Franchère, décédé en 1863 à St. Paul, Minnesota, faisaient partie de l'expédition Astor en 1810. Les employés des compagnies étaient aussi en grand nombre des Canadiens. "Malgré la privation de tout culte public et l'indifférence religieuse qui en résulte, malgré même les désordres de plusieurs d'entre eux, ces gens se rappelaient les souvenirs consolants d'une jeunesse chrétienne et parlaient aux Indiens de leurs croyances, de leurs prêtres et des bienfaits de la religion." (Mémoire de Mgr Blanchet). Ainsi ces voyageurs, comme les Métis de l'Ouest canadien, contribuèrent puissamment à jeter les premières semences de la foi parmi les sauvages.

Il n'y a guère plus d'une cinquantaine d'années que le pays commença à se coloniser sérieusement, à la suite de la découverte des mines d'or en Californie et au Montana. Cependant, dès 1830 un petit groupe de Canadiens français, Etienne Lucier, Joseph Gervais, Louis Labonté, Pierre Bélèque et d'autres employés de la compagnie de la Baie d'Hudson, s'étaient établis sur les bords de la rivière Willamette, à une vingtaine de milles de la grande ville actuelle de Portland, Orégon. Ils furent les premiers colons qui se livrèrent à la culture, et c'est ainsi qu'à cette époque, où l'on ne trouvait en Orégon d'autres centres d'habitations que les forts affectés à la traite des pelleteries, une petite colonie de Canadiens français se fondait là-bas et bâtissait la première église, à laquelle fut donnée le nom de Saint-Paul-de-Willamette.

Ces braves colons désiraient avoir un prêtre, mais ne savaient trop où s'adresser. Sur la recommandation du bourgeois de la compagnie, ils écrivirent à Mgr Provencher, alors auxiliaire de l'évêque de Québec dans les Missions de la Rivière Rouge, et plus tard évêque de Saint-Boniface. Le vénérable prélat se trouvait dans l'impossibilité de satisfaire à cette demande, mais il plaida leur cause auprès de Mgr Signay, évêque de Québec, qui l'accueillit favorablement et choisit deux missionnaires pour ce poste lointain. On était alors en 1837, l'année des troubles au Canada.

Ces deux missionnaires étaient: l'abbé François-Norbert Blanchet, qui allait devenir le premier archevêque de l'Orégon, et l'abbé Modeste Demers, son assistant, qui devint le premier évêque de Victoria. Le frère de l'abbé Blanchet, le chanoine Magloire Blanchet, de Montréal, alla les rejoindre quelques années plus tard et devint évêque de Nesqually, aujourd'hui diocèse de Seattle, Washington.

On se souvient que l'Orégon était alors un territoire en litige conjointement occupé par les Etats-Unis et l'Angletrre. Les autorités ecclésiastiques des deux pays s'intéressaient également au progrès du catholicisme dans l'extrême ouest. A la demande des évêques du Concile de Baltimore en 1835, les Révérends Pères Jésuites s'étaient chargés des *missions indiennes, et au printemps* de 1840, le célèbre Père Jean de Smet, Jésuite belge, de St. Louis, Missouri, visita pour la première fois les Indiens du Montana. L'année suivante il revint avec des compagnons et établit les premières missions.

Les Jésuites furent les vaillants évangélisateurs du Montana comme l'ont été les Oblats de Marie Immaculée dans l'Ouest canadien. Ils ont écrit dans ce pays, au prix des plus pénibles labeurs, une des pages les plus glorieuses de l'apostolat. Si leurs mérites sont trop vite oubliés des hommes, ils subsistent devant Dieu et l'histoire doit payer un juste tribut de reconnaissance à ces hérauts de l'Evangile. L'un des vétérans de cet apostolat, le Révérend Père L. B. Palladino, S.J., vénérable octogénaire qui termine ses jours dans la prière et l'étude à l'hôpital de Missoula, vient de publier une seconde édition de son ouvrage remarquable *"Indian and White in the North-West"* qui fait revivre ces temps apostoliques.

A la demande des évêques de Baltimore et de Québec, l'Orégon fut érigé en vicariat apostolique le 1er décembre 1873, et Mgr François-Norbert Blanchet en fut nommé le premier titulaire.

Dans un mémoire qu'il présenta à Rome en 1846, Mgr Blanchet déclare que, en l'espace de six ans "six mille païens se sont convertis, mille Canadiens ont été tirés des périls imminents qui menaçaient leur foi, quatorze chapelles et autant de missions, ainsi que deux établissements d'éducation ont été fondés." Ces deux établissements étaient un collège et un couvent, les premiers de l'Ouest.

Le vicariat de l'Orégon fut érigé en province ecclésiastique formée de trois diocèses et de cinq districts épiscopaux, le 24 juillet 1846. En 1883 fut constitué le diocèse de Helena, Montana, subdivisé ensuite en celui de Great Falls. Le premier évêque de Helena, fut Mgr Brondel, transféré du diocèse de Victoria, Colombie Anglaise.

Le cadre restreint de cet article ne nous permet pas de poursuivre les développements de l'ancien pays d'Orégon qui forme aujourd'hui les diocèses de Portland, Seattle, Spokane, Boise, Helena et Great Falls, et qui compte une population de trois millions et demi d'habitants, là où il n'y avait que quelques milliers d'âmes il y a cinquante ans.

Nous avons voulu seulement rappeler que les précurseurs de la civilisation, que les premiers évêques et les premiers missionnaires qui apportèrent le flambeau de la foi catholique dans ces régions venaient de la province de Québec.

L'Ouest américain doit donc quelque gratitude au Canada.

On pourrait ajouter que plus d'un diocèse des Etats-Unis doit aussi son origine à l'Eglise mère de Québec, sans compter que le Grand Séminaire de Montréal a donné et donne encore la formation sacerdotale à un grand nombre de ses prêtres, et que plusieurs de ses évêques y ont fait leurs études théologiques.

Mais il nous tarde de dire que le Canada a aussi fourni à l'Ouest américain ses premières religieuses, les admirables Soeurs de la Providence de Montréal. Ce sera le sujet d'un autre article.

A.-F. Auclair, O.M.I.

Simples Notes

Ecrivons l'histoire de nos centres

M. A. S. Morton, professeur d'histoire à l'Université de la Saskatchewan, engage les villes, les villages et les districts ruraux de la province à organiser des associations historiques, en vue de recueillir et sauver de l'oubli les faits concernant l'histoire de la région, l'établissement des premiers colons, etc. Le professeur fait entrevoir les services incalculables que peuvent rendre dans ce sens les journaux, en publiant un historique autorisé de chaque district puisé aux meilleures sources locales. Ils prépareront ainsi les documents à utiliser par les historiens de l'avenir.

La suggestion de M. Morton est excellente et le *Patriote* sait tout le prix qu'il convient d'y attacher pour l'avoir mise lui-même en pratique depuis le premier jour de son existence. Quand on feuillette aujourd'hui la collection de notre journal, on est étonné de la quantité de renseignements précieux qu'elle renferme sur tous les centres franco-canadiens de la Saskatchewan et des autres provinces de l'Ouest. C'est vraiment l'histoire de l'Ouest français au jour le jour qu'écrivent chaque semaine nos correspondants; les matériaux qu'ils parsèment dans nos pages seront très utiles à nos futurs historiens. Puisse cette idée les encourager à accomplir fidèlement leur humble et méritoire tâche!

Retour du Mexique...

Trois fermiers du district de Punnichy, Sask., partis le mois dernier pour le Mexique, sont revenus en hâte à leur ancien domicile, lestés d'une bonne somme d'argent et désabusés. *Ils étaient partis* une centaine, à l'instigation d'un agent de colonisation mexicain, pour aller s'établir dans le district de Durango. Tous les autres avaient vendu leurs fermes et emporté leurs effets avec eux; aujourd'hui ils se voient dans l'impossibilité de revenir.

Les trois fermiers de Punnichy avaient seuls gardé leurs terres, comme mesure de précaution, et ils s'en réjouissent aujourd'hui. Ils racontent qu'arrivés à destination, au lieu de la région fertile qu'on leur avait promise, ils n'ont trouvé qu'un désert de sable. Leurs camarades restent là-bas à méditer sur la grave erreur qu'ils ont commise en lâchant la proie pour l'ombre.

La leçon devrait servir à tant de nos Canadiens, *toujours prêts à se* laisser enjôler par de belles paroles et *à croire que les conditions* sont meilleures hors de leur propre pays.

Un jeune confrère

Nous saluons avec grand plaisir l'apparition de *l'Echo du Collège d'Edmonton*, journal mensuel d'excellente tenue littéraire et typographique, rédigé par les élèves de philosophie et des classes de lettres de cette institution. Ces jeunes ont cru que " la fondation d'un journal de collège introduirait un élément efficace de progrès et de développement" parmi eux. Ils ont eu raison. *Leurs aînés suivront* avec intérêt ce bel effort qui mérite d'être soutenu et encouragé. Nos meilleurs voeux de succès à *l'Echo du Collège d'Edmonton*.

Ku-Klux-Klan et francs-maçons

Pourquoi les Ku-Klux-Klan se sont-ils inféodés aux francs-maçons? Quand cette société secrète s'est fondée en 1867, son unique but était de terroriser les nègres et de les empêcher de participer aux élections. Ils employaient même dans ce but des moyens fort originaux, mais pas bien dangereux, semble-t-il.

Dans leurs expéditions, les membres étaient toujours masqués et déguisés. Leur vêtement consistait en un masque blanc, un grand chapeau en carton, une robe qui couvrait *toute la personne*. Quand le clan sortait à cheval, un grand drap couvrait les corps des chevaux et une partie de leurs *pieds*. On peut imaginer que cette mascarade pouvait inspirer de la terreur *aux nègres*, on ne s'explique pas que ces "déguisés" puissent jouer maintenant un rôle politique dans la grande République. En fait, on peut les considérer comme une section, un "atelier" de francs-maçons.

Mais ne savons-nous pas que l'esprit du mal sait prendre toutes les formes?

Avertissement original

Aux Etats-Unis, la plupart des passages à niveau sont dépourvus de barrières. Aussi, très souvent, voitures et locomotives entrent-elles en collision.

Pour rendre plus attentifs aux dangers de la route les automobilistes et éveiller leur prudence, une compagnie a eu l'idée de laisser suspendus à deux poteaux, devant un des passages à niveau les plus dangereux, les débris d'une voiture brisée lors d'un accident....

Avertissement un peu macabre, certes, mais qui produit, parait-il, son effet.

La Convention des Commissaires

Pour que toutes les écoles franco-canadiennes soient officiellement représentées

On sait que l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens de la Saskatchewan tiendra sa *troisième* convention à Prince-Albert dans le courant du mois de février, en même temps que la convention générale de l'A.C.F.C.

Il y a une formalité à remplir dès maintenant dans tous nos centres *franco-canadiens* pour assurer la représentation officielle des districts scolaires à cette convention.

La loi des écoles stipule que chaque commission peut faire une dépense d'au plus $2.00 par membre par année pour faire partie d'une association de commissaires et peut nommer un délégué pour assister à une convention aux frais du district. Il suffit pour cela que la chose soit approuvée par les contribuables à l'assemblée annuelle.

Voici le texte de l'article 113 de la loi scolaire qui se rapporte à ce point important:

La commission peut faire une dépense d'au plus $2.00 par membre par année pour faire partie d'une association de commissaires quelconque organisée dans la province, et subordonnément à l'approbation des contribuables à l'assemblée annuelle, peut nommer l'un d'entre eux pour assister à une convention de commissaires, et peut payer ses frais de voyage et d'entretien durant son absence à cette convention.

Nous attirons spécialement l'attention des commissaires d'école et de tous nos lecteurs en général sur cette formalité à remplir lors de l'assemblée annuelle, qui doit se tenir prochainement dans tous les districts de la province. Il n'est pas nécessaire que le délégué soit nommé au cours de l'assemblée annuelle; il suffit qu'on adopte une résolution formulant le désir des contribuables que le district soit représenté à la convention.

C'est un premier pas à faire pour assurer le succès de la convention du mois de février et les officiers de l'Association des Commissaires d'école franco-canadiens comptent que leur appel sera entendu.

Ambroise Lépine n'est pas mort

Sur la foi des dépêches nous avons annoncé, comme les autres journaux, la mort d'Ambroise Lépine. Or l'ex-lieutenant des armées de Riel est bel et bien vivant à Quibell, Ont.. Il est bien mort un Lépine à Kenora, mais c'était Hormisdas Lépine, qui n'a rien de commun avec Ambroise.

C'est la deuxième fois, croyons-nous, que la nouvelle de la mort d'Ambroise Lépine est ainsi lancée à faux. D'où il faut conclure qu'il a encore de nombreuses années à vivre.

Mgr Prud'homme et la Chambre de Commerce de Prince-Albert

A une assemblée récente du comité exécutif de la Chambre de Commerce de Prince-Albert, S.G. Mgr Prud'homme a été élu à l'unanimité membre du comité exécutif de cette organisation.

Cette nouvelle sera accueillie avec une légitime fierté par tous les catholiques, qui y verront un témoignage public rendu à l'autorité ecclésiastique du diocèse dans la personne de leur jeune et sympathique évêque.

Il y a deux semaines, un banquet amical offert au digne curé de la cathédrale, à l'occasion de son départ, nous procurait la douce satisfaction de voir la place importante occupée par un ministre de notre culte au milieu d'une population en grande majorité protestante. L'honneur que l'on fait à notre évêque en l'appelant à aider de ses conseils les hommes d'affaires chargés de promouvoir les intérêts de Prince-Albert est un nouvel hommage *spontané au catholicisme* qui ne peut nous laisser indifférents.

Disons que la vive sollicitude que nourrit Mgr Prud'homme pour tous les projets, toutes les initiatives tendant au progrès de sa ville épiscopale ne pouvait échapper à l'attention des hommes avertis et leur a tout naturellement fait songer à solliciter sa collaboration active.

Le geste de la Chambre de Commerce est de ceux qui peuvent contribuer heureusement à ruiner certains préjugés, à aplanir maintes difficultés inhérentes à notre région où vivent côte à côte des personnes de langues et de croyances différentes. Il fait honneur à ceux qui l'ont accompli tout autant qu'à l'évêque de Prince-Albert à qui il confère une flatteuse distinction.

Le blé dur de la Saskatchewan

Il obtient les honneurs à l'Exposition internationale de Chicago

Chicago — La Saskatchewan a emporté les honneurs pour le blé dur rouge de printemps à l'Exposition internationale. R. O. Wyler, de Luseland, s'est classé premier. Sur un total de vingt-cinq prix, l'Ouest canadien en a eu dix-sept.

Les autres fermiers de l'Ouest qui ont été primés sont: Meldrum, de Raymond, Alta. 2e; Avery, de Kelso, Sask. 5e; Adams, de Richemond, Sask., 6e; Strange, de Fenn, Alta, 8e: Wilfred frères, Leduc, Alta, 9e; Taitenger, Claresholm, Alta, 11e; Mitchel, Dahinda, Sask., 12e; Seager Wheeler, Rosthern, 13e; Wallace, Linfield, Sask., 15e; Krumm, de Donalda, Alta, 16e; Samuel Lacombe, de Birtle, Man., 17e; Roberts, de Zealandia, Sask, 18e; Lougheed, de Bowden, Alta, 20e; Fisher, de Sedalia, Alta, 21e; Banks, de Benito, Man. 24e; Clegg, de Dahinda, Sask., 25e.

Dans la classe du blé durum, Samuel Lacombe, de Birtle, Man., a *remporté le deuxième prix*.

Sur les cinq prix offerts pour les pois de grande culture, l'Alberta en a gagné quatre parmi trente *concurrents*.

Seager Wheeler s'est classé *septième sur neuf concurrents pour le* blé dur rouge d'hiver.

Mgr Ross évêque du diocèse de Gaspé

Nous apprenons que Mgr F.-X. Ross, vicaire général de Rimouski, vient d'être nommé évêque du nouveau diocèse de Gaspé. L'élévation à l'épiscopat de l'éminent éducateur qui a tant fait dans sa province pour promouvoir la cause de la culture française sera accueillie avec joie dans tout le pays. *Le Patriote* offre au nouvel élu ses respectueuses félicitations.

GAGNANTS DE LA TOMBOLA DU "PATRIOTE"

Lundi soir, immédiatement après l'assemblée des officiers du cercle local de l'A.C.F.C. de Prince-Albert, a eu lieu le tirage de notre tombola. C'est M. l'abbé J. H. Brodeur, procureur diocésain, qui a procédé au tirage. Les quatre heureux gagnants sont:

Phonographe Casavant: M. Hormidas Lapierre, Mutrie, Sask.

Voyage dans l'Est: M. Joseph Bernier, Delmas, Sask.

Cent livres de bon tabac: M. Pierre Bouvier, Villebouvier, Sask.

Vingt-cinq piastres: M. Pierre Dubé, Wolseley, Sask.

Nous présentons nos félicitations aux heureux gagnants, et à tous ceux qui ont payé leur abonnement durant cette tombola, nous disons un cordial merci.

Ces incendies sont-ils l'oeuvre de fanatiques criminels?

Une nouvelle perte pour l'Université de Montréal: l'Ecole Dentaire et Vétérinaire détruite par le feu — On se demande si tous ces incendies n'ont pas pour auteurs des membres d'une organisation ennemie de l'Eglise Catholique.

Montréal — Jeudi soir, un incendie a causé des dommages estimés entre $250.000 et $300.000 à l'Institut dentaire et à l'Ecole vétérinaire de l'Université de Montréal. Neuf pompiers ont été blessés, dont deux sérieusement.

La cause de l'incendie n'est pas déterminée, mais on pense qu'il a pris dans un vestiaire des étudiants, au troisième étage.

M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université, a déclaré que les écoles dentaire et vétérinaire avaient *208 élèves et trente professeurs*. L'édifice était tout à fait *moderne* et l'installation de premier ordre. La clinique dentaire était considérée comme l'une des meilleures de l'Amérique

C'est la seconde grosse perte due à l'incendie subie par l'Université de Montréal en quinze jours. L'édifice principal de cette institution a souffert du feu le 14 novembre et les dégâts ont été estimés à $300.000. En 1919, un désastreux incendie l'avait déjà visité, retardant considérablement le développement de son oeuvre.

L'oeuvre d'un incendiaire

On n'a aucune information véridique au sujet de l'origine du dernier incendie, mais les professeurs et les étudiants paraissent fermement convaincus qu'il est l'oeuvre *d'un fanatique poussé par la haine* de l'institution d'enseignement catholique, peut-être inspiré par la propagande des Ku-Klux-Klan. Quelques-uns croient que les deux incendies de Montréal et celui du collège de Saint-Boniface pourraient bien avoir les mêmes auteurs.

Les cours ne sont pas interrompus au Collège de Saint-Boniface

S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, donne généreusement son Petit Séminaire, qui devient le nouveau Collège des Jésuites — Les cours ont été repris immédiatement — L'enquête se poursuit.

Saint-Boniface — Dès le lendemain du sinistre de Saint-Boniface, on s'est demandé ce qu'il adviendrait de l'oeuvre du collège.

Bien que les assurances soient assez élevées, elles sont loin de compenser les pertes qui dépassent le demi-million. Reconstruire dans la saison actuelle est impossible. Le faire au printemps offre un problème économique très difficile. Dans l'intervalle, les Pères s'étaient entendus avec les autorités du Petit Séminaire pour y ouvrir des classes. On devait aussi recourir au Juniorat.

A une réunion qui a eu lieu à l'archevêché, S. G. *Mgr* Béliveau, par une faveur très spéciale, a bien voulu confier aux Jésuites le Petit Séminaire et en retirer ses prêtres. Le Petit Séminaire sera dorénavant connu sous le nom de Collège des Jésuites. Sans être aussi vaste que le collège détruit *par l'incendie*, il répond bien aux besoins du moment.

La commission scolaire de St-Boniface avait loué du Petit Séminaire un certain nombre de classes pour les élèves de l'école Provencher. Ces classes sont transportées au Juniorat.

Est-ce l'oeuvre d'un incendiaire?

Mme Charles Loiselle, de Saint-Boniface, a déclaré devant la commission d'enquête que la veille de *l'incendie, à 8 h. du soir*, elle avait vu un individu suspect sur le terrain du collège, à une faible distance de l'édifice. Cet homme portait un court veston kaki; il avait une corde dans ses mains et une longue ceinture sur les épaules. Etant retournée auprès du collège deux heures après, Mme Loiselle a constaté que l'individu y était encore. Sa fillette, âgée de huit ans, qui l'accompagnait, a *corroboré* ce témoignage.

Arthur Piché, un des élèves, a déclaré, de son côté, qu'au moment *de l'incendie il a vu un homme qui* se tenait à *un coin de rue*, près du *collège, et qu'il a été impressionné* par son attitude très suspecte.

D'après le témoignage du même élève, le feu aurait pris dans le laboratoire de physique, situé au troisième étage.

Mgr Marois à Saint-Boniface

Mgr Marois, vicaire général de l'archidiocèse de Régina, est venu à Saint-Boniface exprimer en personne la sympathie de l'archevêque et du clergé de Régina aux Révérends Pères Jésuites. Il a visité en même temps les frères Kusch, de Régina, qui sont à l'hôpital. M. l'abbé Lemay accompagnait Mgr Marois.

Poursuites contre la ville?

M. Joseph Duquette, de Whitewood, Sask., dont le fils a péri dans l'incendie, a comparu devant le conseil de ville de Saint-Boniface. Il a déclaré qu'il avait l'intention de poursuivre la ville qui n'avait pas fourni la protection suffisante aux élèves du collège. S'il y avait eu plus d'échelles, a-t-il dit, il n'y aurait pas eu tant de pertes de vies.

Le jeune Duquette était au collège de Saint-Boniface depuis trois ans et demi. Deux autres fils de M. et Mme Duquette sont morts à la guerre.

Le service pour les victimes

Saint-Boniface était en deuil jeudi, les drapeaux étaient en berne, les bureaux des administrations et les magasins étaient fermés à l'occasion de la messe pontificale de requiem célébrée à la cathédrale pour le repos de l'âme des victimes de l'incendie.

Plus de quatre mille personnes assistaient à la cérémonie. La cathédrale était tendue de longues banderoles noires et présentait un aspect impressionnant de deuil. S.G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, a prononcé un sermon de circonstance. Il a supplié solennellement les parents et les amis affligés des victimes d'accepter leur douleur en esprit de résignation. *Le R. P. Filion, supérieur* général des Jésuites, a fait une brève allocution.

Ce qu'a été le Collège de Saint-Boniface pour l'Ouest depuis un siècle

Le Devoir publie les intéressantes notes qui suivent sur le collège de Saint Boniface:

La destruction du collège de Saint-Boniface, dans les circonstances pénibles où elle s'est produite, restera pour la population française de l'Ouest et pour ceux qui s'intéressent *à son avenir un malheur d'une portée considérable*. Des détails particulièrement tristes pourront s'effacer peu à peu des mémoires, mais la disparition de cette bâtisse imposante, symbole de nos *progrès constants dans l'Ouest*, objet d'orgueil pour les catholiques du Manitoba, se perpétuera dans nos souvenirs.

Depuis qu'il existe, en effet, le collège de Saint-Boniface est le centre de la vie française dans les pays d'en haut. C'était une des sources principales où les nôtres puisaient leur force de résistance à l'anglicisation et leur espérance de survivre indéfiniment comme *groupe* distinct. Ce fut longtemps le seul point de ralliement pour nos compatriotes de cette partie de l'Amérique, c'était encore le foyer où les anciens se réunissaient pour prendre des mots d'ordre et concerter

(à suivre en page 2)

La souscription de l'A. C. F. C.

Pour aider à solder les frais de la défense dans l'affaire de l'école Ethier.

Souscriptions précédentes	$288.75
Cercle de l'A.C.F.C. de Ponteix	10.00
Arthur Marcotte, Ponteix	5.00
Cercle de l'A.C.F.C. et paroisse de Saint-Isidore de Bellevue	8.50
Total,	$312.25

Les cours ne sont pas interrompus au Collège de Saint-Boniface

(suite de la 1ère page)

leur action. Mgr Béliveau le disait un jour: le collège de Saint-Boniface devait être pour le Manitoba ce que Louvain fut pour la Belgique. On reste stupéfait à la pensée qu'une oeuvre de si grande importance, fruit de tant de sacrifices, objet de tant d'espoirs, ait été supprimée en quelques heures.

Car pour le Manitoba français, l'incendie de samedi dernier dépasse les proportions d'un accident analogue dans notre province, c'est une calamité. Sans doute, d'une façon ou d'une autre, les cours donnés au collège continueront à l'ombre de la cathédrale de Saint-Boniface; mais les circonstances difficiles que traverse cette partie de notre pays et dont sont nécessairement affectées les oeuvres considérables entreprises par NN. SS. Taché, Langevin et Béliveau, ces circonstances sont telles qu'on peut craindre de voir s'évanouir une partie des rêves longtemps caressés et poursuivis énergiquement par les fondateurs de l'Eglise de l'Ouest.

L'histoire du collège de Saint-Boniface s'identifie avec l'histoire des Canadiens français dans les provinces des prairies. Dès que l'abbé Provencher fut installé au bord de la rivière Rouge, en 1818, il ouvrit une école et prépara des enfants à faire leur cours classique. C'est à cet hiver que le collège de Saint-Boniface faisait remonter son existence. En effet, l'enseignement classique fut donné presque constamment, depuis cette époque, dans l'école épiscopale. Des prêtres résidents, des missionnaires en repos, enseignaient le latin à des jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique et qui, plus tard, venaient terminer leurs études dans la province de Québec.

De 1854 à 1860, le collège, qui servait d'école paroissiale, fut confié aux Frères des Ecoles chrétiennes. Il était alors fréquenté par une soixantaine de garçons. Les RR. PP. Oblats en prirent la direction en 1860; en 1866, M. l'abbé Georges Dugas en fut nommé directeur et s'appliqua énergiquement à y régulariser les études. De 1870 à 1878, c'est encore un Oblat, le P. Lavoie, qui est à la tête du collège. Celui-ci devient alors partie intégrante de l'Université du Manitoba et Mgr Taché vient dans la province de Québec recruter tout un personnel de prêtres et d'ecclésiastiques pour mettre son collège sur un excellent pied. C'est alors aussi qu'il bâtit la partie centrale de l'édifice qui vient d'être consumé. Le recrutement des professeurs devenant très difficile, Mgr Taché obtint des Jésuites, en 1885, qu'ils prissent la charge de l'institution. Ils y sont restés depuis ce temps.

Pendant de longues années encore, cependant, la situation du collège devait rester assez précaire. Ce n'est qu'en 1898 qu'on dépassa le chiffre de cent élèves. Le premier élève qui fit toutes ses études classique à Saint-Boniface avait quitté le collège en 1884; c'est en 1889 que fut ordonné le premier prêtre formé dans cet établissement. En 1910, quand on célébra le vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée des Jésuites, on constata que, sur près de deux mille élèves dont les noms étaient consignés dans les registres, soixante-quinze seulement avaient fait leurs études complètes et obtenu leur diplôme. Les autres n'avaient fait que des études commerciales ou avaient quitté le collège dès qu'ils s'étaient crus suffisamment outillés pour les exigences de l'Ouest. Jusqu'à cette époque, le collège comptait parmi ses anciens élèves trente-deux prêtres séculiers, vingt religieux, vingt-cinq avocats, quinze médecins, dix ingénieurs civils. Deux des anciens élèves sont maintenant évêques: Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, et Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon.

Depuis 1910, le nombre des finissants est de plus en plus considérable, à mesure que le nombre des élèves grandit et que diminue l'importance du cours commercial. Il y avait cent vingt-deux élèves au collège en 1900, deux cent cinquante en 1906 et trois cent soixante-quinze en 1910. Après quelques fluctuations, on était revenu à ce chiffre dans les dernières années. Deux additions successives avaient été faites à la bâtisse construite par Mgr Taché.

Le cours d'études avait été presque exclusivement français jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. De 1899 à 1906, on tenta le système des classes mixtes, où l'anglais et le français avaient une part à peu près égale, avec des cours de littérature spéciaux pour les élèves anglais et français. En 1906, on prit le parti de diviser les classes et d'avoir un cours classique français et un cours classique anglais, outre le cours commercial et les préparatoires. Les élèves français furent toujours en majorité; d'ordinaire, une centaine d'élèves suivait le cours classique français, une soixantaine était au cours classique anglais, une quarantaine au cours commercial et plus de cent dans les préparatoires anglais ou français. Le cours anglais était suivi par tous les élèves qui n'étaient pas d'origine française: anglais, irlandais, allemand, polonais, ruthènes, etc. Plus de quinze nationalités furent en même temps représentées dans les classes.

Depuis 1877, le collège de Saint-Boniface fait partie de l'Université du Manitoba, au même titre que les collèges protestants de Wesley, St-John, Manitoba (presbytérien), etc. A l'origine, l'université avait pour fin d'examiner les candidats et de conférer des degrés, non d'enseigner; depuis quelques années, elle est devenue enseignante, mais le collège de Saint-Boniface a conservé la liberté de déterminer son programme et de choisir ses auteurs de classe. Chaque année, les questions d'examen et la correction des copies sont soumises à des reviseurs désignés par le conseil universitaire. Deux représentants du collège de Saint-Boniface font partie de ce conseil. Ce sont, actuellement, le R.P. Bourque, recteur du collège, et Mgr Cherrier, curé à Winnipeg, président du conseil universitaire, où il occupe un poste depuis plus de trente ans. Il y eut une époque où les élèves de Saint-Boniface connurent de beaux triomphes, quand on organisait des concours intercollégiaux. "Pour avoir une belle copie de latin, disait le principal d'un collège protestant, il faut aller à Saint-Boniface." C'est à cette époque aussi, vers 1900, qu'eurent lieu des représentations de tragédies grecques dont on a longtemps gardé le souvenir.

C'est avec une mélancolie profonde qu'on se rappelle, au lendemain du désastre de samedi, tout ce qui s'est dépensé de dévouemnt et de valeur pédagogique dans ce collège, auquel des gens mal informés ont parfois reproché de produire trop peu. Quand on juge à la mesure de Québec ces postes avancés de la culture française, oubliant tout ce qu'il y a de désavantageux pour les élèves français dans le système scolaire des provinces anglaises, on est porté à méconnaître le mérite considérable de ceux qui se dévouent et qui réussissent à initier les jeunes gens aux secrets de la culture classique et de la littérature française.

Espérons que le malheureux accident qui porte un coup si funeste à nos compatriotes manitobains n'aura pas de conséquences irréparables. A tous ceux qui souffrent de ce malheur, tout particulièrement à Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, nous pouvons donner l'assurance que toute la population catholique de la province-mère éprouve pour eux la plus profonde sympathie.

MUNICIPALITE RURALE DE DUCK LAKE

Lettre ouverte aux électeurs de langue française

Messieurs,

Comme candidat au poste de préfet pour la municipalité rurale de Duck Lake No. 463, je prends la liberté de soumettre aux électeurs de langue française quelques faits à considérer avant le jour de l'élection, le 11 décembre. Mes services comme conseiller pendant sept ans vous sont sans doute connus. Au cours de cette période je n'ai jamais rien dit ni rien fait contre la population française, mais j'ai toujours travaillé pour ses intérêts aussi bien que pour ceux de la population de langue anglaise.

M. Dionne, le secrétaire-trésorier, dans un discours à Lily Plain, m'a accusé de vouloir envoyer le shérif sur les fermes dont les taxes ne sont pas payées. Il sait que cela est faux et je nie absolument l'accusation, mais je puis dire que le premier mouvement dans cette direction est venu de votre conseiller de la division No. 1.

M. Dionne, comme secrétaire-trés., n'a pas le droit de prendre part à la campagne électorale. Ce qu'il fait est une chose qui ne s'était encore jamais vue; un grand nombre de contribuables désapprouvent sa conduite actuelle et dans une autre occasion, alors qu'il fit tout son possible pour m'expulser du conseil. Messieurs, vos propres intérêts demandent que le secrétaire de la municipalité travaille pour le conseil et se tienne à l'écart des réunions publiques.

Il y a une chose sur laquelle je tiens à attirer votre attention, c'est la façon honteuse dont sont tenues les assemblées du conseil, que vous connaissez sans aucun doute.

Un autre sujet qui suscite beaucoup de ressentiment est la nouvelle évaluation qui est injuste et dans de nombreux cas partiale.

Les conseillers n'exercent pas leurs pouvoirs, mais sont trop guidés par l'autorité du préfet et du secrétaire-trésorier. Bref, il y a du mécontentement partout, et je puis dire que je n'ai pas recherché cette candidature au poste de préfet, mais que les demandes me sont venues de fermiers en dehors de ma propre division, des divisions du sud.

J'aimerais à parler aussi des affaires financières, mais je ne le puis faute d'espace. Je tiens seulement à dire que si je suis élu, j'essaierai de faire tout mon possible pour servir les intérêts des électeurs français, au conseil et hors du conseil.

L'élection a lieu le 11 décembre. Je soumets respectueusement cette lettre à votre attentive considération. Votez de la façon qui vous paraîtra la meilleure.

Sam Blakeney.

A nos abonnés

Nos abonnés qui auraient quelques réclamations à nous faire au sujet du service du journal sont instamment priés de s'adresser sans délai à l'Administration. Il sera fait droit à leur requête avec toute la diligence possible.

Distribution gratuite de grains de semeuce

L'amélioration des semences est une chose d'une importance économique si considérable qu'aucun cultivateur ne devrait l'ignorer. Plus les semences sont pures et vigoureuses, plus les récoltes sont abondantes et conséquemment plus rémunératrice est l'exploitation de la ferme.

On peut améliorer ses semences de plusieurs façons: 1o par le choix des meilleures variétés bien acclimatées et éprouvées dans notre pays; 2o par le triage ou la sélection des grains; 3o par l'emploi des semences distribuées gratuitement chaque année par le Service des Céréales du Ministère fédéral de l'Agriculture. C'est sur cette dernière méthode que nous désirons attirer aujourd'hui tout spécialement l'attention des cultivateurs, car elle leur offre l'avantage d'améliorer leurs semences sans qu'il leur en coûte un sou de dépenses et d'essais douteux.

Suivant la coutume établie depuis plusieurs années, le Service des Céréales de la division des Fermes Expérimentales à Ottawa distribuera gratuitement, au cours de l'hiver, aux cultivateurs canadiens, des échantillons d'espèces supérieures de grain. Ces échantillons sont les suivants: blé de printemps (environ 5 livres); avoine blanche (environ 4 livres); orge (environ 5 livres); poids des champs (pas des poids de jardin—environ 5 livres); fèves des champs (environ 2 livres); lin à graine et lin à filasse (environ 2 livres).

Le Service des Céréales a amélioré beaucoup de variétés de grain et en a introduit un grand nombre de nouvelles. Les meilleures de ces espèces ont été multipliées et propagées sous la surveillance directe des officiers responsables des Fermes Expérimentales dans l'Est et dans l'Ouest. Les échantillons distribués sont prélevés sur la semence ainsi obtenue, et réputée la plus pure et la meilleure que l'on puisse se procurer. Il n'existe qu'un stock limité de quelques-uns de ces espèces nouvelles; il serait donc bon d'en faire la demande aussitôt que possible.

Parmi les grains offerts pour la distribution, il y a l'avoine sans bale *Liberté*, une avoine excellente pour la nourriture de l'homme et, jusqu'à un certain point, pour les jeunes animaux; parmi les blés les plus importants, il y a le *Rubis*, un blé qui mûrit de huit à dix jours plus tôt que le *Marquis* et qui convient spécialement pour les districts où le *Marquis* manque de précocité. La liste des orges contient cette année la *Charlottetown No. 80*. C'est une orge à deux rangs, qui a une tendance à laisser tomber ses barbes. La quantité offerte de cette variété est très limitée.

Le Service des Céréales espère distribuer également une variété d'orge sans barbes qui rapporte beaucoup et convient bien aux jeunes bestiaux. Il n'y a qu'une seule variété de pois pour la distribution, c'est le *Mackay Ottawa* 25. C'est un pois de récolte principale et qui ne convient pas pour les districts où des gelées précoces se produisent.

Cette distribution sert à deux objets: d'abord elle permet aux cultivateurs de se procurer un petit échantillon de bonne semence pour établir leur parcelle de semence, et, en second lieu, au Service des Céréales de voir comment les grains qu'il a améliorés se comportent dans différentes conditions de sol et de climat. C'est pourquoi il est nécessaire que les cultivateurs fournissent tous les renseignements spécifiés sur la feuille de demande, ainsi que sur la feuille de rapport qu'ils doivent remplir après avoir cultivé l'échantillon.

Toutes les demandes doivent être faites sur une formule imprimée qui est fournie par le Service des Céréales de la Ferme Expérimentale Centrale, Ottawa. (Inutile d'affranchir les lettres portant cette adresse). Il ne sera pas fourni de formules de demande après le 15 février 1923.

Nous conseillons encore une fois aux cultivateurs d'écrire immédiatement pour avoir ces formules, afin de ne pas s'exposer à des désappointements, car les stocks de certaines semences sont limités et les échantillons sont distribués dans l'ordre des demandes reçues. Il est à noter qu'un seul échantillon est fourni par ferme; inutile donc d'en demander plusieurs.

DEBDEN, Sask.

Conservons nos anciennes traditions; elles ont du bon. Samedi dernier, à l'occasion de la fête de Sainte-Catherine, plusieurs amis s'étaient rendus chez M. Narcisse Cyr pour goûter à sa bonne tire. Parmi les personnes présentes nous avons remarqué: M. l'abbé J. E. Joyal, M. et Mme Dr Ernest Cyr, MM. Jules A. Godard, Robert Laforest, J. A. Bernard, E. Bernard, A. Drouin, Melle May Cyr, ainsi que tout le personnel de la maison. Tous s'en sont retournés le coeur sucré et se promettant bien d'y retourner l'an prochain. Pourquoi pas? C'est si bon de la tire.

Attendez! Attendez! Vous verrez la semaine prochaine que nos candidates ne sont pas restées inactives. On vous donnera le résultat de notre bazar.

Baptêmes — M. et Mme Albert Poullot, une fille baptisée Marie-Eva-Isabelle. Parrain et marraine, Pitre Poullot et Eva Couture.

MONTREAL — Le juge Gustave Lamothe, de la Cour du Banc du Roi, est mort après plusieurs mois de maladie.

Aux électeurs de langue française de la Municipalité Rurale de DUCK LAKE

Je suis candidat au poste de préfet de cette municipalité et je sollicite respectueusement votre vote et votre influence à l'élction du 11 décembre. J'ai comme garantie sept années de services fidèles comme conseiller de la division No. 6. Si je suis élu je ferai tout en mon pouvoir pour donner le meilleur de mes services.

SAM. BLAKENEY

Ce qui se passe

Le sacre de Mgr Limoges

Mont-Laurier — Le sacre du successeur de Mgr Brunet, Mgr Joseph-Eugène Limoges, a eu lieu, le 30 novembre en la cathédrale de Mont-Laurier, au milieu d'un grand concours d'évêques, de prêtres, de religieux, de religieuses et de fidèles. On remarquait des ecclésiastiques de toutes les parties de la province de Québec, de l'Ontario et même des Etats-Unis.

Mg Emard, archevêque d'Ottawa, Mgr Ryan, évêque de Pembroke, et Mgr Forbes, évêque de Joliette, étaient les prélats consécrateurs. Mgr Limoges est le second évêque de Mont-Laurier. Mgr Hallé, vicaire apostolique de l'Ontario-Nord, a prononcé le sermon de circonstance.

Le feu détruit 75 maisons à Terrebonne

Terrebonne, P.Q. — Un incendie a détruit toute la partie basse de la ville. Les pertes sont évaluées à un demi-million et il y a très peu d'assurances.

L'origine du feu a été l'explosion d'une chaudière dans une manufacture de portes et fenêtres. L'incendie s'est propagé avec une étonnante rapidité, poussé par un vent de quarante milles à l'heure. Tous les magasins, le bureau de poste, l'hôtel de ville et la succursale de la Banque Provinciale ont été détruits. Plus de 75 maisons ont été rasées et 400 personnes sont sans foyer.

M. Painlevé poursuivi pour diffamation contre le clergé

Paris — Il s'agit de M. Painlevé, ancien président du Conseil, poursuivi pour diffamation par plusieurs prêtres, à la suite du discours de Montpellier, dont deux versions fort différentes ont été publiées, toutes deux du reste accusant le clergé de s'être embusqué ou les évêques d'avoir embusqué le clergé pendant la guerre.

M. Painlevé ne fait, au sujet de ces poursuites, aucune déclaration.

La Ligue de Défense sacerdotale du diocèse de Montpellier annonce, dans une note que publie la *Semaine religieuse* de ce diocèse: "La Chambre des députés est saisie; les tribunaux vont l'être en temps utile: la diffamation et l'injure seront punies comme elles le méritent, car la loi est formelle à cet égard, et le clergé est résolu plus que jamais à se faire respecter."

Le train-exposition canadien en France

Paris — Le président de la République a reçu l'honorable M. Charles Beaubien, sénateur du Canada, qui lui a soumis communication du projet de train-exposition canadien en France, pour lequel il a obtenu définitivement l'adhésion officielle du gouvernement. Le président a gracieusement accepté de donner son haut patronage à cette oeuvre franco-canadienne si inéressante.

Ce train-exposition canadien circulera en France le printemps prochain et stationnera pendant quelques jours dans toutes les grandes villes. C'est la réplique du train-exposition francais qui, l'an dernier, a parcouru tout le Canada, s'arrêtant dans 52 villes et couvrant un circuit total de 13.000 kilomètres.

Les dépenses de toute nature du train et celles de l'exposition "stationnaire" qui suivit furent assumées, soit par le gouvernement canadien, soit par les grandes Compagnies de transport du Canada. Aujourd'hui, la France, représentée par son gouvernement, avec le concours aussi des Compagnies de transport, offre au Canada de faire circuler dans les mêmes conditions de gratuité, sur ses divers réseaux, un train-exposition canadien qui présentera au public tous les produits du pays. Ceux-ci ont pour la France l'avantage de compléter ce qui manque à sa production, sans la concurrencer. Quand le train reviendra à Paris, une exposition "stationnaire" montrera ce que le Canada tire de son sol si riche et ce que produit sa jeune industrie.

La France ne voudra pas demeurer en reste avec le Canada et réservera à ce train canadien les mêmes avantages et le même succès que celui obtenu là-bas par le train français.

Les boulangers de Paris ferment boutique

Paris — La majorité des boulangeries de Paris et de la banlieue ont été fermées, conformément à la décision des maîtres boulangers de cesser de produire du pain pour protester contre le refus du gouvernement d'en augmenter le prix à un franc 15 le kilo. Le gouvernement a immédiatement ordonné une enquête judiciaire en vue de poursuivre l'association. Les maîtres boulangers veulent forcer les autorités à laisser de côté une loi datant de la révolution qui donne au gouvernement le droit de fixer le prix du pain, quel que soit le prix de la farine.

Plus de cinq millions de personnes sont affectées par la fermeture d'environ 3.500 boulangeries.

La lutte contre l'école catholique aux Etats-Unis

Une atteinte grave, portée à la liberté des Américains catholiques, se dessine. On connaît les grandes lignes du régime scolaire aux Etats-Unis: l'école officielle, non confessionnelle, est soutenue par l'impôt, c'est-à-dire la contribution forcée de tous les citoyens.

A côté d'elle, les personnes ou les groupes qui veulent établir des écoles privées, de n'importe quel culte, peuvent le faire, à la condition de s'imposer forcément une nouvelle charge. C'est ainsi que les Franco-Américains, par exemple, ont fondé et maintiennent leur admirable réseau d'écoles paroissiales.

Eh bien! ce régime, si onéreux soit-il pour les fidèles, a porté ombrage aux sectaires américains, car l'espèce y est tout aussi commune qu'en d'autres nations. A l'heure actuelle, dans une douzaine d'Etats, on mène une active et vigoureuse campagne contre l'école libre. Cette campagne vise surtout, est-il besoin de le dire, les institutions des catholiques. Ce sont toujours les mêmes qui sont en butte aux attaques et aux persécutions, parce que ce sont eux qu'on craint le plus chez les sectaires.

Prenons comme type ce qui se passe dans l'Oregon. On soumet aux électeurs un projet de loi sur l'obligation de l'école. Aussitôt, les francs-maçons déposent un amendement dont voici l'essentiel:

"Tout parent ou autre personne qui, dans l'Etat de l'Oregon, aura la charge, la garde ou la responsabilité d'un enfant de moins de seize ans et de plus de huit ans, au commencement du terme de l'école publique du district dans lequel réside ledit enfant; qui omettra, négligera ou refusera d'envoyer cet enfant à l'école publique...,sera coupable d'un délit, et chaque jour pendant lequel on n'aura pas envoyé l'enfant à l'école publique constituera un délit distinct."

Or, pour chaque délit, constitué par un jour d'absence, on stipule une amende, qui ne doit pas être inférieure à 5 dollars ni supérieure à 100 dollars, un emprisonnement de deux à trente jours — l'un ou l'autre, ou l'un et l'autre, à la discrétion du tribunal.

La lutte sera chaude; on le conçoit sans peine. Il n'y aura peut-être pas que les parents des 30,000 enfants qui suivent l'école libre pour lutter contre cet amendement, et on peut espérer que bien de ceux qui ont choisi l'école non confessionnelle ne se soucient pas de brimer de cette sorte ceux qui préfèrent l'école libre pour leurs enfants.

Les francs-maçons sont aidés dans leur campagne par les Ku-Klux-Klan, la fameuse société secrète qui a fait beaucoup parler d'elle en ces derniers temps. Réussiront-ils à faire passer leur amendement? Les catholiques ont espoir, parce qu'une tentative du même genre vient d'échouer pour la troisième fois au Michigan.

Nouvelles de partout

QUEBEC — L'Assemblée Législative a protesté avec indignation contre le discours prononcé le 20 novembre par Armand Lavergne à Montréal. Parlant des Canadiens français, l'orateur les avait appelés: poltrons, moutonniers, stupides et serviles.

PARIS — Le préfet de la Seine a décidé de permettre aux boulangers d'augmenter le prix du pain qui se vendra désormais un franc 10 centimes le kilo. Les boulangers demandaient un franc 15 centimes.

ATHENES — Le prince André, frère de l'ancien roi Constantin, a été condamné par la cour martiale au bannissement à perpétuité et à la perte de son rang. Il est allé rejoindre son frère en Italie.

CALUMET, Mich. — Le vapeur canadien "Maplehurst", pris dans une furieuse tempête sur le lac Supérieur, a coulé dans 25 pieds d'eau. Le capitaine Bernard et dix hommes de l'équipage, qui ont refusé de sauter du pont du navire dans une chaloupe de sauvetage, ont péri dans le naufrage.

PARIS — Mgr Touchet, évêque d'Orléans, et Mgr Charost, archevêque de Rennes, ont été notifiés officiellement qu'ils seraient élevés au cardinalat lors du prochain consistoire.

OTTAWA — Le major J. P. V. Archambault, autrefois du 22e régiment canadien-français, de Montréal, a été nommé aide de camp du Gouverneur général, en remplacement du major Vanier, qui va suivre des cours militaires en Angleterre.

PARIS — La Chambre de Commerce de Toulouse adresse au gouvernement une résolution demandant des représailles contre les Etats-Unis pour les pertes qu'ils font subir à la France avec le régime de la loi Volstead. Elle voudrait qu'on les mette en demeure de lever l'interdit sur les vins français, sous menace d'interdir les exportations des Etats-Unis en France.

ROME — Le baron Sonnino, qui fut deux fois premier ministre d'Italie et qui remplissait les fonctions de ministre des affaires étrangères durant la guerre est mort.

Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien

Nous accusons réception du deuxième volume de l'*Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest Canadien*, par le R. P. Morice, O.M.I. Ce volume couvre la période de 1849 à 1880.

Les quatre volumes de l'ouvrage (qu'on peut ne payer qu'un à un) se vendent chez l'auteur, à Laflèche, Sask., $13.80 reliés dos en chagrin et $14.00 brochés.

On nous prie d'annoncer que tout souscripteur qui n'aurait pas reçu son volume dans un mois devrait immédiatement le réclamer à l'expiration de ce laps de temps. Plus tard, il serait impossible de faire droit à semblables réclamations.

Qui a inventé le cinéma?

Il est effarant de penser qu'on ne sait déjà plus quel est l'homme ingénieux qui a inventé le cinéma. Cela parait invraisemblable, et pourtant rien n'est plus exact.

En France on a les meilleures raisons du monde pour considérer les frères Lumière comme les inventeurs du cinéma.

Mais les Américains ignorent les frères Lumière, et font honneur de l'invention à Edward Muybridge.

Les Anglais ne veulent connaître ni Edison, ni Edward Muybridge, ni les frères Lumière. Pour eux, le cinéma a été inventé par Freise Greene, photographe londonien qui prit des vues mouvantes, sur gélatine, au mois de novembre 1889.

Il y eut aussi deux Grecs, les frères Mynas, qui se donnèrent comme inventeurs du cinéma, alors qu'ils exploitaient purement et simplement l'appareil imaginé par Edison, lequel avait négligé de prendre un brevet.

Donc, il apparait dès maintenant que l'on ne saura jamais le nom du véritable créateur du cinéma.

VERWOOD, Sask.

Mariage — Le 19 novembre, en présence d'un grand nombre d'amis, M. le curé bénissait, à l'église paroissiale, l'union conjugale de M. Jean Bourdages et Melle Madeleine Lapointe. M. J. Brown servait de témoin au marié et M. Prudent Lapointe à la mariée. Il y eut grand'messe et chant de cantiques appropriés par Melle E. Robillard. Mme F. X. Bellefleur était à l'orgue. L'heureux couple est parti pour un voyage de noces à Régina. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

Noël — Le choeur de chant prépare une messe harmonisée pour la messe de minuit. Rien ne sera négligé pour célébrer la fête de la Nativité de Notre Seigneur avec autant de solennité que possible.

Malades — Mmes Ph. Létourneau et V. H. Sanders sont toutes deux sérieusement malades. Tous font des voeux pour leur prompt rétablissement.

— La fillette de M. et Mme Bracey souffre d'une attaque d'appendicite.

— M. J. Désy, malade depuis plusieurs semaines, prend du mieux.

Départ — M. le curé partira pour un voyage dans l'Est le 26 décembre prochain. Il sera remplacé pendant son absence par M. l'abbé J. Anctil, du collège de Gravelbourg.

Divers — M. le curé a assisté à la bénédiction de la nouvelle église de Laflèche.

— M. Labossière a acheté la résidence de M. P. Cameron.

— M. Bellehumeur était de passage ici la semaine dernière.

— M. Hébert travaille pour M. A. Ruthven.

— Melle O. Cayer est employée au presbytère et Melle Cornellier chez M. Frank Bellefleur.

— Mme Létourneau, du Manitoba, nous est arrivée pour demeurer chez son fils au village de Verwood.

— MM. J. Létourneau, de Régina, et D. Létourneau de St-Eustache, Man., sont en promenade chez leur frère, Ph. Létourneau.

— Melle Poirier, de Verwood, est partie pour Joliette où elle doit entrer au noviciat des Soeurs des Saints Coeurs de Jésus et de Marie.

— M. C. Dessennes nous est revenu d'un voyage d'affaires à Weyburn.

— Deux nouvelles familles annoncent leur arrivée à Verwood. Elles seront certainement les bienvenues.

Syndic — Dimanche dernier, M. P. Mailloux a été élu syndic de la paroisse, pour remplacer M. Bracey, démissionnaire. Nos félicitations au nouvel élu.

Chemin — Le chemin sud arrivant à Verwood est dans un état pitoyable. Cependant des sommes considérables ont été dépensées dans ce chemin les années précédentes. La municipalité de Willow Bunch ne pourrait-elle pas s'aviser une bonne fois de faire graveler un mille de chemin tout au plus. Depuis quelques semaines on en est réduit à faire des chemins avec de la paille! Heureusement qu'il y en a une grosse provision dans la région!

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

EDMONTON, Alta.

Sa Grandeur Mgr de Prince-Albert et Saskatoon à Edmonton

S. G. Mgr Joseph-Henri Prud'homme est enchanté de son voyage à Edmonton. Accompagné de son secrétaire, il y arrivait le 28 novembre dernier.

Monseigneur Henry-Joseph O'Leary, le distingué archevêque de la capitale de l'Alberta, avait envoyé son dévoué secrétaire, M. l'abbé McGuigan, à la rencontre des deux voyageurs de la Saskatchewan, qui furent, pendant trois jours, au palais archiépiscopal, l'objet d'une hospitalité aimable et chaleureuse.

Monseigneur d'Edmonton, l'aimable confrère d'étude de Monseigneur de Prince-Albert au Collège Canadien à Rome, daigna faire visiter quelques-uns des nombreux établissements catholiques de sa ville archiépiscopale: le Grand Séminaire, sous la direction des RR. PP. Oblats, où Leurs Grandeurs surprirent les étudiants en "flagrant délit": (l'on fêtait la Ste-Catherine); puis l'Hôpital général, sous la direction des Soeurs Grises et l'Hôpital de la Miséricorde, et le Club Newman, sous la surveillance de l'Abbé McDonald, établissement destiné à recevoir les étudiants catholiques de l'Université; enfin le collège des RR. PP. Jésuites.

En ce dernier endroit, sous le haut patronage de Monseigneur l'Archevêque, les élèves donnèrent une séance en l'honneur de Mgr Prud'homme. Voici le programme musical et dramatique très bien exécuté:

1.—Ouverture, orchestre, Marche, M. Beyer.
2.—Ame d'Evêque, chant, André Humbert.
3.—Le premier pas, drame en un acte, E. Richer.
4.—Orchestre, Gavotte, Gluck.
5.—Adresse à Sa Grandeur Mgr Prud'homme, M. d'Auteuil Richard, élève de 2ème année de philosophie.
6.—Réponse de Sa Grandeur.
7.—O Canada, God Save the King.

MM. Boucher Alfred, Sylvestre Jacques, St-Germain Gérard, Boisvert Wilfrid, Humbert André, d'Appolonia Arduino, Touchet Emile, ont rempli leur rôle respectif avec beaucoup de naturel.

L'adresse lue par Monsieur d'Auteuil Richard, renfermait de pieuses pensées et donnait au vaillant et jeune évêque de Prince-Albert l'espérance de compter parmi les élèves de son diocèse au collège d'Edmonton, de futurs et dévoués collaborateurs.

Mgr de Prince-Albert répondit en se servant des dernières paroles de l'adresse qui constituent la devise du collège d'Edmonton "Pro Deo et Patria," "Pour Dieu et la Patrie." Nous voudrions bien reproduire "in extenso," son discours, tant il renferme de solides et profondes pensées, de pondérés et sages conseils. Malheureusement nous n'avons pas le texte. Ce fut une improvisation, mais une très belle improvisation, et par l'expression des pensées et par la chaleur du débit. Sa Grandeur sut pendant plus de trente minutes instruire, intéresser, enthousiasmer son auditoire. Il profita de l'occasion pour offrir de nouveau aux vaillants Jésuites, ses condoléances, dans la perte de leur collège à Saint-Boniface; puis, en terminant il revendiqua avec une délicate énergie les droits des Canadiens français, assurant aussi les Canadiens de cette ville du généreux appui de leur bien-aimé archevêque. Enfin, à la demande gracieuse de Mgr l'Archevêque d'Edmonton, il accorda un grand congé.

Sa Grandeur Mgr Prud'homme fut l'hôte d'honneur à un diner donné par M. le Juge Dubuc.

Le 30 au matin, dans la chapelle du collège, Sa Grandeur conférait la prêtrise à M. l'abbé Narcisse Burreil, du diocèse de Prince-Albert, et à MM. les abbés Ernest Brouillard et Honorat Labrecque, tous deux du diocèse de Régina.

Les RR. PP. T. Blanchin, O.M.I., supérieur du Scolasticat des Oblats de M. I. et Jean-Ivan D'Orsonnens S.J., recteur du Collège, assistaient Mgr de Prince-Albert. Monsieur l'abbé Sylvio Caron dirigeait les cérémonies. Tous les professeurs prêtres du collège et du Scolasticat imposèrent les mains aux nouveaux prêtres. Parmi le clergé présent, nous avons remarqué le T. R. P. Grandin, O.M.I., provincial des Oblats; l'abbé McGuigan, chancelier de l'archidiocèse d'Edmonton et l'abbé Bernier, curé de Beaumont. Un grand nombre de laïques, parents et amis des nouveaux prêtres assistaient à la cérémonie.

Monseigneur de Prince-Albert revint à l'archevêché, et le soir, avec Sa Grandeur Mgr d'Edmonton, il visita le juniorat des RR. PP. Oblats.

Le soir, à 10 heures, Sa Grandeur revenait à Prince-Albert avec l'abbé Caron, emportant tous deux un très bon souvenir de leur trop courte visite à Edmonton.

WAUCHOPE, Sask.

Le 28 novembre Melle Aline Renault, fille de Victor Renault et de Marguerite Ray, de Mair, unissait sa destinée à M. Louis Palendat, fils d'Estor Palendat et de Catherine Clément, de Manor. Le mariage a eu lieu à Wauchope.

Le lendemain l'heureux couple est parti pour Winnipeg. Il retournera à Manor où réside M. Louis Palendat. Nous lui souhaitons bonheur et prospérité.

Mme veuve Jean Lamotte, tante du marié, a accompagné l'heureux couple jusqu'à Winnipeg.

—M. Gustave Delmaire vient de faire l'acquisition de la maison de M. André Cognacq et demeure maintenant au village.

— Depuis plusieurs jours la température s'était remise au beau et nos fermiers qui n'ont pas encore battu allaient se mettre à l'ouvrage pour battre leurs récoltes qui sont en moyettes, mais voilà que la neige vient de nouveau, et cette fois plusieurs disent qu'elle ne partira qu'au printemps. Espérons qu'ils se trompent et que les battages vont reprendre sous peu.

GRAVELBOURG, Sask.

La Présentation

Les benjamins du couvent ont donné, à l'occasion de leur fête patronale: la Présentation de la Sainte Vierge au temple, une petite séance récréative fort gentille et intéressante. D'abord, le matin, à la messe quelques-unes d'entre elles firent leur première communion au milieu d'un grand recueillement. L'aspect de ces jeunes enfants, toutes pénétrées de la grandeur de l'acte qu'elles allaient accomplir, a été comme toujours, singulièrement émouvant. Puis le soir, devant un auditoire, très sympathique, composé de parents, d'amis de la maison, de plusieurs membres du clergé de la paroisse, du Collège et même des paroisses environnantes, du personnel enseignant, elles exécutèrent le programme suivant, qui fut rempli tant à la louange des fillettes que de leurs dévouées maitresses.

Programme

1.—Prologue, Madeleine Gravel.
2.—Marie à l'âge le plus tendre, choeur.
3.—On a souvent besoin d'un plus petit que soi, comédie enfantine, 1er acte.

Personnages
Jeanne, Cécile Bourgeois.
Maurice, Jeannette Leblanc.
Sylvinet, Geneviève Plourde.
Tiennette, Lucienne Potvin.

4.—La petite duchesse, morceau de piano, Béatrice Gravel.
5.—Mots d'enfants, Cécilia Lacasse, Yvonne Lambert, Juliette Beauchêne, Rita Bernard, Arline Madigan, Antonia Fortin.
6.—Par le petit doigt, chansonnette Hilda St. Germain, Alice Lambert
7—On a souvent besoin d'un plus petit que soi, 2ème acte.
8.—Choeur.
9.—Le Pinson du Couvent, récitation Florence Poulin.
10. Mots d'enfants: Simonne Lambert Lucette Larivière, Germaine Simard, Jeannette Poulin, Aurore Loiselle.
11.—Le Phonographe enchanté, saynète comique, Laurina et Alice Lambert.
12.—Un congé au Paradis, St. Pierre Béatrice Gravel et un groupe de fillettes.

Tableau
La Sainte Cécile

Les ainées du Couvent ne voulurent pas se laisser surpasser par leurs cadettes. Aussi, le concert qu'elles organisèrent, à l'occasion de la sainte Cécile, a été un vrai régal musical.

Le même auditoire qui, le soir de la Présentation de la Ste-Vierge, ne ménageait pas ses applaudissements aux petites, se vit bien forcé d'applaudir de nouveau les grandes, le soir de la Ste-Cécile. C'est que les grandes ont joué, chanté en artistes. Diction parfaite, parce qu'elle est distincte et claire; phrase musicale bien marquée et soutenue, les choeurs bien exécutés avec beaucoup de brio et d'entrain.

Les duos de piano, ainsi que le quatuors, présentant de réelles difficultés et demandant une technique sûre et avancée, nous a paru d'une belle exécution. Bref, l'interprétation du programme que nous reproduisons nous a charmés et témoigne de réels talents parmi les élèves.

Programme

1.—A Ste Cécile, choeur, M. l'abbé A Gravel.
2.—Comme autrefois, duo de piano Henri Van Gael, Melles Emmeline Harrold, Aurore Aussant, Albina Béchard et Marguerite Béchard.
3.—Baptême de bébé, Choeur des petites, Chillemont.
4.—Baptêmes des cloches, duo de piano, Georges Bull, Melles Emilie Degrand, Eva Mailloux, Lucienne Potvin et Hilda St. Germain.
5.—Trois petits garçons, duo de chant Louis Urgel, Melles Laurina et Alice Lambert.
6.—L'organiste, déclamation, Melle Caroline Michaud.
7.—Ma poupée chérie, D. de Sévérac Melle Cécile Bourgeois.
8.—Petite valse, quatuor de piano Melles Germaine Pouchard, Antoinette Beaudry, Juliette Simard et Béatrice Gravel.
9.—Sérénade espagnole, choeur, T Sourilas.
10.—Invitation, quatuor, C. M. Weber Melles Jacqueline Gravel, Irène Chouinard, Etiennette Collin.
11.—Noël Breton, Georges Bonay Melle Blanche Forcier.
12.—Pas des cymbales, morceau concertant, C. Chaminade, Melles Anna Colleaux et Blanche Forcier.
13.—Oiseaux des bois, choeur, J. Massenet.

COLLEGE DE GRAVELBOURG

I. — Pour les "Victimes" de Saint-Boniface — Service funèbre.

Nous avons été foudroyés de consternation et d'angoisse à la douloureuse nouvelle du sinistre du Collège de Saint-Boniface, anéantissant en quelques heures, dans la furie d'un immense brasier, la plus ancienne maison d'éducation de l'Ouest canadien. A cette lugubre et déplorable calamité nationale et religieuse est venue se joindre une cruelle fatalité plus irréparable et plus lamentable encore, l'ensevelissement et l'hécatombe de dix malheureuses victimes dans le gouffre béant du feu. En témoignage de vive sympathie et d'affectueuse solidarité entre collèges catholiques, dans notre deuil et notre profonde amertume, à l'annonce de ce désastre navrant, après avoir télégraphié un message de condoléances aux autorités du Collège de Saint-Boniface, nous avons sans retard fait célébrer un "Service funèbre" à la mémoire des pauvres victimes, pour le repos éternel de leur âme. Daigne le Dieu de toute miséricorde et de toute consolation leur prodiguer les divins réconforts de la vision béatifique et les ineffables rafraichissements de la céleste patrie!

II. — Ordination aux Ordres Sacrés

Dimanche, le 26 novembre, à la cérémonie de l'inauguration de la nouvelle et imposante église de Laflèche un de nos chers professeurs, le R. P. Alfred Schimnowski, O.M.I., a eu le grand bonheur d'être promu à l'ordre sacré du diaconat, dernière étape avant le sacerdoce, par Sa Grandeur Monseigneur O.-E. Mathieu, archevêque de Régina. Nos meilleurs voeux à l'élu du Seigneur, qui aura bientôt le privilège insigne de gravir les derniers degrés du sanctuaire.

III. — Séance dramatique et musicale.

A l'occasion des fêtes religieuses de l'ordination sacerdotale de MM. les abbés A. Leclaire et L. Lussier, les 17 et 18 décembre, une grande séance dramatique et musicale sera jouée par les élèves du collège, à la salle St-Jean-Baptiste, dans la soirée du lundi, 18 décembre, jour des premières messes. "Le Fils du Forçat" ou "Jean le Maudit," tragédie en 4 actes, y sera représentée avec une imposante mise en scène. Le programme sera agrémenté de chants patriotiques harmonisés et d'intermèdes variés. Cordiale invitation à tous.

IV. — "Tableau d'Honneur" des Cours Préparatoires et des Eléments Latins pour le mois de novembre (par ordre de mérite des lauréats).

Deuxième préparatoire — M. Victor Godin, M. Armand Bouffard.

Troisième préparatoire — M. Lucien Ayotte, M. Roméo Loiselle.

Quatrième préparatoire — M. Fernand Painchaud, M. Léo Isabelle.

Eléments latins — M. Albert Forcier, M. Paul Raby.

V. — La Ste-Catherine.

La fête traditionnelle de Sainte Catherine a été célébrée au Collège avec entrain et brio, par un succulent banquet et une captivante séance. Aux refrains de nos vieilles chansons d'autrefois, aux réminiscences des antiques coutumes des ancêtres, et aux accents communicatifs de la fanfare, nous avons joui à outrance et ri à coeur joie. Un programme des plus attrayants et des plus variés, agrémenté de saynètes et de déclamations, de chansonnettes et de comédies, — le tout savoureusement assaisonné d'intermèdes de "tire," de "fruits" et de "bonbons," — nous a fait passer d'agréables loisirs et de reposantes heures récréatives. Les juvéniles déclamateurs, qui ont tenté leurs débuts oratoires ce soir-là, ont fait bonne figure et s'en sont tiré avec bonheur. Des hôtes distingués dans la personne de MM. les abbés C. Maillard, curé; P. Gravel, Laux, etc., de nos dévoués professeurs et de M. le Dr M. Gravel, etc., ont grandement honoré par leur sympathique présence notre petite soirée intime

MARCELIN, Sask.

Personne ne sera surpris d'apprendre que notre grand banquet du 26 novembre a été un succès complet. De longue date déjà Marcelin a la réputation de bien faire les choses, et nous n'avions qu'à continuer la tradition. Le banquet était sous le patronage de notre jeune et bien-aimé évêque, S. G. Mgr Prud'homme. Parmi nos invités nous avions l'honneur de compter l'hon. J. M. Uhrich; MM. les abbés Caron, chancelier du diocèse; Morin, de Duck Lake; Joly de Blaine Lake; le Rév. P. Simonin, O.M.I., d'Aldina; MM. Grezaud et Schmidt, de Duck Lake; MM. Victor Bourgeault et J. Crowe, de Blaine Lake; M. Culenaere, de Leask, etc.

Dès 7 heures, plus de 400 joyeux convives se pressaient autour des tables magnifiquement garnies. Nous ne voulons pas nous attarder à décrire les milles délices dues aux talents de nos dames et de nos demoiselles. Mme Langlois était chargée de la table d'honneur et s'est acquittée de ses fonctions avec son aisance habituelle.

L'adresse de bienvenue au nom de la paroisse fut lue par M. H. Despins, et l'adresse au nom du village par notre sympathique maire, le Dr Langlois. Dans sa réponse, Mgr Prud'homme laissa parler son grand coeur d'évêque. Il exprima sa joie de se trouver au milieu des paroissiens de Marcelin. Il dit aussi sa confiance de nous voir donner généreusement afin de payer bientôt notre magnifique église neuve. Il espère pouvoir consacrer notre nouveau sanctuaire avant dix ans, c'est-à-dire qu'avant dix ans notre dette devra être éteinte.

L'hon. J. M. Uhrich a aussi adressé la parole, faisant surtout l'éloge des Canadiens français. Il a brièvement rappelé toute notre histoire depuis Cartier jusqu'à nos jours, montrant nos ancêtres façonnant la grande patrie canadienne. Nous aurions voulu que toute la population anglaise de la Saskatchewan fut là pour entendre les paroles de l'orateur et les méditer quelque peu.

Le banquet ne s'est terminé que vers 10 heures. Nous voudrions pouvoir donner tous les noms de ceux et celles qui ont contribué au succès de notre fête. Il faut nous contenter de nommer les dames du comité: Mmes Nap. Ranger, H. Charlebois, O. Laprairie, Geo. Willick et St-Pierre. A ces dames nous devons un merci tout spécial.

La population de Marcelin gardera longtemps le souvenir de cette grande fête de famille et nous espérons aussi que nos hôtes distingués aimeront à se rappeler notre banquet du 26 novembre 1922.

—De l'écho de la montagne nous arrive le splendide résultat de la partie de cartes et de paniers donnée chez notre ami James Dielh, de Marcelin, en faveur de la candidature de Melle Eglantine Renaud, le 24 novembre au soir.

Après avoir encanté tous les délicieux gâteaux et tartines et plusieurs autres offrandes de valeur, les convives prirent gaiement un bon goûter et se reposèrent après avoir réalisé la jolie somme de $300 au profit de l'église de Muskeg.

Ce résultat fait honneur à la populaire candidate, Melle Eglantine Renaud.

— L'entrepreneur Jean J. Daoust vient de donner un four économique de la valeur de $75.00 au profit de l'église. Le gouvernement a déjà quatre de ces fours en usage sur les fermes expérimentales et ils donnent bonne satisfaction. Ce généreux don est exposé au magasin de fer de J. L. Landry.

— L'an dernier, la récolte de blé a atteint le rendement de 450,000 minots de blé dans notre district. Les perspectives, cette année, sont pour un million de minots. La Saskatchewan Elevator Co. ajoute à son établissement une extension devant contenir 30,000 minots de blé.

—Avec toutes les importantes constructions de 1922, Marcelin va occuper une grande place sur la carte géographique.

— M. Arthur Viau, avec sa famille, va passer l'hiver à Montréal et Québec.

— M. l'abbé Paquette part pour un voyage de quelques semaines pour Québec, en voyage d'affaires.

Mouvement de l'A.C.F.C.

En vue du prochain congrès

L'annonce d'une grande convention générale pour le mois de février prochain a eu son écho un peu partout dans la province et semble devoir apporter un renouveau d'activité dans les différents cercles. Outre que la saison d'hiver est particulièrement favorable à l'organisation de soirées et de réunions qui entretiennent la vie française parmi les nôtres, la perspective du prochain congrès est bien de nature à stimuler les bonnes volontés et à relever les courages..

Chaque centre franco-canadien devrait s'efforcer de figurer avec honneur à la convention de Prince-Albert. Le comité exécutif fera tout en son pouvoir pour que celle-ci soit un succès et produise tous les heureux résultats que l'on est en droit d'attendre; mais il ne saurait atteindre son but sans la collaboration active des cercles.

Nous voici précisément à l'époque où se font les élections des officiers et se payent les cotisations des membres. Cette double formalité devrait être accomplie sans retard. Nous recommandons tout spécialement aux secrétaires-trésoriers de veiller au prompt versement des cotisations de tous les membres. Ils devraient être en mesure de régler leurs comptes pour l'année avec le comité exécutif au moment de la convention, ce qui simplifierait les choses et donnerait satisfaction des deux côtés.

Mais on devrait surtout profiter de la circonstance pour faire partout une active campagne en vue de recruter de nouveaux membres. Beaucoup de Franco-Canadiens encore ne font pas partie de l'A.C.F.C. par simple négligence, parce que personne ne les en a jamais sollicités. Il faudrait s'efforcer d'attirer ces compatriotes aux réunions du cercle et de les intéresser à nos problèmes. Ce devoir n'incombe pas seulement aux officiers, mais à tout membre quel qu'il soit. Un bon Franco-Canadien a naturellement le désir de faire partager ses convictions et ne saurait se soustraire à l'obligation de venir en aide à ses semblables.

Plus l'effectif d'un cercle sera nombreux, plus imposante sera la délégation qu'il pourra envoyer à Prince-Albert. Ceci s'applique surtout au nord de la province, pour qui la distance ne sera pas un obstacle sérieux. Chaque paroisse du diocèse de Prince-Albert devrait avoir à coeur d'être représentée au congrès d'une façon digne de l'importance de sa population. Voilà de quel côté devraient être dirigés tous les efforts pendant les quelques semaines qui vont précéder la convention.

Donatien Frémont
Chef du Secrétariat

La souscription de l'école Ethier

Nous sommes heureux d'annoncer que la souscription ouverte par l'A. C. F. C. pour aider à solder les frais dans l'affaire de l'école Ethier est close, après avoir atteint le montant de $312.25.

Un cordial merci à tous les souscripteurs. Nous croyons bon d'en publier ici la liste complète afin de rendre justice à tous et aussi pour rectifier quelques petites erreurs de détail.

Liste des souscripteurs

S G. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert	$25.00
Abbé J.-H. Brodeur, procureur diocésain	5.00
Abbé S. Caron, chancelier du diocèse	5.00
Cercle de l'A.C.F.C. de Montmartre	10.00
Cercle de l'A.C.F.C. de Prince-Albert	10.00
Cercle de l'A.C.F.C. de Duck Lake	20.00
Cercle de l'A.C.F.C. de Saint-Brieux	5.00
Cercle de l'A.C.F.C. et paroisse de Gravelbourg	25.00
Cercle Montcalm de l'A.C.F.C., Assiniboia	5.00
Cercle de l'A.C.F.C. de Ponteix	10.00
Cercle de l'A.C.F.C. et paroisse de Saint-Isidore de Bellevue	8.50
Cercle de l'A.C.F.C. de Marcelin	10.00
Paroisse de Howell	11.00
Paroisse de Vonda	20.00
Paroisse de Saint-Maurice de Bellegarde	6.00
Paroisse de Wauchope	6.00
Chevaliers de Colomb, conseil La Vérendrye, Edmonton	5.00
Arthur Marcotte, Ponteix	5.00
Adrien Liboiron, Ponteix	5.00
Eugène Delisle, Shell River	1.00
Donatien Frémont, Prince-Albert	2.00
Chanoine Charles Beaulieu, Québec	10.00
Abbé Nicolet, Viscount	1.00
Paroisse de Saint-Louis	15.00
Paroisse de Saint-Antoine	10.00
Paroisse de Meyronne	16.00
Abbé Myre, Marcelin	2.00
Abbé Louison, Shell River	1.00
Abbé Ouellette, Wakaw	1.00
R. P. Panhaleux, Prince-Albert	1.00
J.-E. Morrier, Prince-Albert	2.00
J. E. Bruyère, N.-D. de Lourdes, Man.	1.00
Roméo Béland, Domrémy	2.00
J. L. Leclerc, Duck Lake	1.00
J. A. Fortin, Prince-Albert	1.00
Ch. Renaud, Prince-Albert	1.00
Abbé R. Lemieux Willow-Bunch	1.00
Abbé L. E. Duchaine, Willow Bunch	2.00
Abbé Lussier, Gravelbourg	2.00
François Dubreuil, Barrier-Lake	1.00
Calixte Branger, St-Louis	1.00
Raymond Denis, Vonda	5.00
Aimé Demers, Domremy	1.00
J. A. Larochelle, Wakaw	1.00
Paul Blondeau, Domremy	1.00
Dr Longault, Wakaw	1.00
J. B. Legault, Montréal	0.25
Ovide Brun, Domremy	2.00
Aldéric Fortier, Domremy	1.00
Anonyme	0.50
Abbé J. P. Desrosiers, curé de St-Irénée, Montréal	1.00
Abbé J. H. Chauvin, Saint-Isidore de Bellevue	1.00
Victor Boutin, St-Hubert	1.50
Raymond Bessette, Reynaud	1.00
Nicolas Pirotton, St-Boniface	2.00
Abbé Joly, Blaine Lake	1.00
Abbé Mollier, St-Denis	1.00
Eugène Pinette, St-Antoine	1.00
Abbé Perrcault, Tisdale	2.00
Abbé D. M. Gamache, Wadina	1.00
Charles Simonot, Bonne-Madone	1.00
Dr Joseph Boulanger, Edmonton	1.50
Anonyme, Périgord	1.00
Abbé Clovis Rondeau, Montréal	2.00
J. A. Pelletier, Rosetown	2.00
Anonyme	8.00
	$312.25

CHANT DU SOIR

des "Ecoliers de Langue Française"

à la Vierge Immaculée

Affectueusement dédié à nos "Maisons Françaises d'Education" de l'Ontario et de l'Ouest.

I

O Vierge Immaculée,
Mère du "Bel Amour,"
Sois Reine bien-aimée
De ce pieux séjour.

Refrain

Guide notre jeunesse,
Etoile de la mer,
Et veille avec tendresse
Sur notre "Alma Mater."

II

Divine Protectrice
Des jeunes étudiants,
Sois-nous toujours propice,
Nous sommes tes enfants.

III

Notre voix t'en supplie,
Et t'implore à jamais,
Bénis, Vierge Marie,
"Nos Collèges Français!"

IV

Dans ces plaines immenses,
Au "Pays des Blés d'Or,"
Que Doctrine et Sciences
Croissent en plein essor.

V

Garde, en flamme vivace,
Au coeur de l'écolier,
Les vertus de la race
Dont il est l'héritier.

VI

Rends notre âme fidèle
Au Christ et à sa Loi;—
Embrase-nous de zèle
Pour "La Langue" et "La Foi"!

VII

L'Eglise et la Patrie
Seront nos deux amours,—
Ta bonté nous convie
De les aimer toujours.

VIII

Vierge douce et puissante,
Des parvis éternels,
Protège, triomphante,
Nos "Foyers," nos "Autels."

IX

Dès célestes falaises,
Dans les cieux empourprés,
Des "Ecoles Françaises"
Défends les droits sacrés!...

X

S'il te faut des apôtres,
Qui t'exhaltent partout,
Oh! prends-les "chez les nôtres,"
Choisis-les parmi nous!...

XI

Vers toi, Vierge clémente,
Avec l'adieu du jour,
Notre prière ardente
Monte au divin séjour.

XII

Dirige, Bonne Mère,
Patronne des Aïeux,
La jeunesse écolière,
Vers l'oasis des cieux!

Georges BOILEAU, Prêtre.
Oblat de Marie Immaculée,
Collège de Gravelbourg, Sask.

N.B. — Ce cantique, à thème patriotique en même temps que religieux, a été mis en musique harmonisée, avec accompagnement de piano ou d'orgue, par le R. P. L. H. Gervais, O.M.I. Il sera imprimé vers la fin de janvier, et vendu à un prix très modique, au Collège de Gravelbourg, Sask.

ZENON PARK, Sask.

— Mardi le 21 novembre était célébré par M. le curé Carpentier, dans notre église, le mariage de M. Armand Lalonde, fils de M. et Mme Théodore Lalonde, avec Melle Gilberte Hudon, fille de M. et Mme Luc Hudon. Comme le nouveau couple est avantageusement connu dans notre localité, la cérémonie nuptiale avait réuni à l'église beaucoup de personnes, parents et amis des deux familles. M. Luc Hudon servait de témoin à sa fille, tandis que M. Th. Lalonde accompagnait son garçon. A cette cérémonie de l'église des chants appropriés furent rendus ainsi que différents morceaux de musique, par quelques-uns de nos artistes.

Après la cérémonie nuptiale, M. Luc Hudon convia les personnes dont les noms suivent, à la résidence de son frère, M. Auguste Hudon, la demeure de ce dernier étant plus vaste pour recevoir tout le monde, et là un excellent dîner fut servi à tous par Mme Luc Hudon, aidée de quelques dames. M. et Mme Pierre Hudon, M. et Mme Joseph Lalonde, grands-parents de chacun des nouveaux mariés; M. et Mme Th. Lalonde, M. et Mme Auguste Hudon, M. et Mme V. Hudon, M. et Mme Onésime April, M. et Mme Arthur Lalonde, M. et Mme N. Parent, M. et Mme Joseph Brisebois, M. et Mme Ferdinand St-Armand, M. et Mme Raymond Courteau, M. et Mme Joseph Rancourt, M. et Mme Zénon Chamberland, M. et Mme Alfred Hudon, Melles Germaine Hudon, Adrienne April, Alla Lalonde, Yvonne Hudon; MM. Xaxier Soucy, Jos. Sirois, Albert Marchildon, Théodule Lalonde, Clays Rancourt, Eugène April; M. et Mme Pierre Beaulieu.

Vers le soir, presque toutes les personnes ci-haut nommées furent conviées à la demeure de M. Th. Lalonde où une réception eut lieu en l'honneur du nouveau couple. De nombreux cadeaux furent présentés aux jeunes époux dans le cours de la journée, et ils reçurent aussi de tous les souhaits et félicitations d'usage pour cette journée mémorable.

REGINA — Des arrangements ont été conclus entre la Saskatchewan et l'Alberta au sujet du mouvement des colons des régions sèches vers le nord. Les coûts du transport sont divisés entre les gouvernements provincial et fédéral et les chemins de fer, même quand les fermiers passent d'une province dans l'autre.

Causerie Médicale

Pour se garantir contre la bronchite

Comme principale mesure pour se garantir contre la bronchite, nous recommandons l'isolation des personnes déjà atteintes. Quand, dans une famille, un individu commence à tousser, il serait bon qu'il se rendît compte que sa toux est presque sûrement due à une infection dont les germes se retrouvent dans la salive, dans des crachats, dans les mucosités venant du nez, et que s'il tousse sans se servir convenablement de son mouchoir, ou s'il crache partout, il sème tout autour de lui une quantité de germes virulents qui trouveront moyen de pénétrer chez quelques membres de son entourage et de développer une affection similaire. Souvent toute la maisonnée y passe; les voisins mêmes quelquefois en prennent leur part.

En automne, dans la Saskatchewan, l'on n'a pas un climat de juillet, comme dirait la sagesse des nations. En automne, il faut se vêtir de façon à combattre le froid, les sous-vêtements en laine n'ont jamais occi personne, ils sont une aide précieuse pour garder le corps à une température constante et prévenir les refroidissement brusques. A cette saison-ci, l'on voit encore sur la rue une quantité de gens qui se promènent avec les plus belles fourrures du monde et les plus confortables aussi, en bas de soie et en talons en caoutchouc. Si le pied et la jambe étaient recouverts de la grande botte de feutre que portent les Russes, ce serait parfait; mais il faut comprendre qu'il est impossible de garder les pieds chauds en hiver sans claque.

La maison doit être chauffée suffisamment, mais pas trop. Une température de 65o à 72o, selon les pièces, est ordinairement nécessaire. Dans les appartements qui ne sont pas chauffés constamment, ou dans ceux où l'on garde les bébés, une température un peu plus élevée peut être maintenue avec avantage.

Le travail modéré, la vie régulière, prévenant une dépense physique trop considérable, sont en eux-mêmes des préventifs.

L'hygiène de la peau, de la bouche, des fosses nasales doit être rigoureuse.

En quelques mots, répétons que les tousseurs, s'ils ne peuvent garder la chambre, devraient observer une hygiène parfaite; que ceux qui ne toussent pas mangent bien, travaillent bien, se reposent bien et se vêtent comme il convient de se vêtir (selon la saison) dans un pays comme le nôtre, situé, d'après les derniers rapports d'Amundsen, beaucoup plus près du Pôle Nord que de l'Equateur.

A. M. SAVOIE

CAMROSE, ALTA — Les Soeurs de la Providence vont établir un hôpital de 30 lits à Camrose. Les autorités de la ville leur ont accordé des concessions à cet effet.

MEYRONNE, Sask.

L'événement le plus important du mois de novembre pour la paroisse de Meyronne, a été le bazar au profit de l'église.

Quelques jours après la nomination des candidates, on pouvait augurer bon, à cause de l'émulation qui régnait entre elles. On pouvait également compter sur un très bon entrain dans la direction générale du bazar, de la part de Mme Van Eslande, la directrice. Celle-ci était secondée par un mari dévoué et artiste; nous en avons eu la preuve par les magnifiques affiches, en français, écrites à la main. On pouvait enfin espérer que tous les paroissiens apporteraient aide et argent après l'appel vibrant de M. le Curé à ce sujet.

Toutes ces prévisions n'ont pas été trompées, car dès la première journée du 6, catholiques et protestants se réunissaient gaiement autour des tables du souper, copieusement garnies et joyeusement servies. Les victuailles apportées gracieusement étaient si abondantes que malgré le nombre des consommateurs, il fallut annoncer un second repas pour le lendemain soir.

Le 7, beaucoup répondirent à l'invitation de la veille et tous en eurent assez. Cette journée fut particulièrement consacrée aux ouvrages de couture et aux jeux.

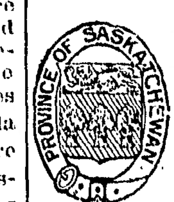
Le 8, journée finale et décisive dans le combat des candidates et pour les revenus de notre église. Elle fut exceptionnellement mouvementée et émotionnante. Les partisans de l'une et de l'autre des deux jeunes filles rivalisaient de ruses et d'inventions pour attirer de l'argent de la foule vers leur candidate, et malgré la résistance que l'on opposait, on était invariablement battu; battu pour une bonne cause est mieux que victorieux pour une mauvaise!

La vente des paniers se fit avec ordre et enthousiasme, et nous achemina vers la vente des paniers des candidates. Ces derniers montèrent à un prix fabuleux. Après cela, le grand résultat allait être donné par fraction de trois. Le premier chiffre inscrit au tableau était peu de chose, mais il était cependant le tiers du tout et eut surtout pour résultat de rendre l'émotion plus grande. Le second chiffre fut déjà significatif et fit redoubler les quêteuses d'énergie; le dernier 5 sous fut donné à l'une des candidates par un poilu vétéran de la grande guerre qui semblait prendre l'heure aussi sérieuse que celle de l'assaut de Beauséjour. Les parents des candidates étaient, eux, profondément troublés et émus; ils sentaient dans la victoire de leur enfant la satisfaction du devoir accompli.

Enfin le dernier chiffre parut avec $1,555.05 à Melle Mathilda Paradis et $1,470.64 à Melle Léa Fauchon.

Recettes brutes du bazar...$4,220.54
Recettes nettes du bazar.... 3,936.22

Les remerciements de la paroisse vont à tous ceux qui ont contribué à un aussi beau succès.



AVIS

Loi de l'impôt sur les écoles

Avis est par les présentes donné qu'en vertu des prévisions de la Loi de l'impôt sur les écoles, Son Honneur le Juge Doak a choisi la date de jeudi, 21 décembre, 1922, au palais de justice de la ville de Prince-Albert, à 10 h. 30 a.m., ou à tout autre temps et endroit où pourra être entendu l'avocat, pour tenir une session de la Cour de Confirmation pour confirmer les renvois de mandat faits en vertu de la clause 19, chapitre 112, de la Loi des écoles de 1920 connue sous le nom de "Loi de l'impôt sur les écoles," par le trésorier des districts scolaires ci-après mentionnés.

District scolaire de Bégin, No. 3346.
District scolaire de Paddockwood, No. 3718.
District scolaire de Sturgeon River, No. 3565.
District scolaire de Sugar Hill, No. 4251.
District scolaire de Chesley, No. 4302.
District scolaire de Elk Range, No. 4416.

Daté à Régina, le 3ème jour d'octobre, A.D. 1922.

J. J. SMITH,
Sous-ministre des
Affaires Municipales.





Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LAFLECHE, Sask.

Notre paroisse a vécu sa plus grande semaine.

Le samedi 25 novembre, Mgr Mathieu, archevêque de Régina, arrivait à la gare de Laflèche pour les fêtes de la bénédiction de la nouvelle église, salué par les joyeuses salves de notre nouvelle cloche, et reçu par les notabilités de la ville.

Le dimanche 26, Sa Grandeur dit la première messe dans la nouvelle église et y ordonna diacre le Rév. F. Schinmowski, O.M.I. Cette émouvante cérémonie, que nous voyions pour la première fois, remplaça la procession qui avait été empêchée par l'état des rues. Mgr l'Archevêque prêcha et félicita vivement le curé et les paroissiens d'avoir construit un si beau temple à la gloire de Dieu, disant que c'était un des plus beaux du diocèse, et en exprima toute sa satisfaction.

Le chant fut exécuté avec maîtrise par la chorale de Gravelbourg. Plus de 600 personnes étaient présentes à la cérémonie.

Après s'être décorés de beaux souvenirs les assistants se rendirent dans la salle du banquet, qui est notre salle paroissiale maintenant et qui fut notre vieille église. Elle avait été magnifiquement décorée, finie et peinte à neuf et elle est toute belle aujourd'hui. Un menu succulent fut servi par les Enfants de Marie qui avait été préparé par les dames du comité du bazar, Mmes T. H. Bourassa, N. Campeau, P. Bourdy, A. Dandurand.

Au reste voici le menu et le programme des santés qui fut exécuté à la perfection et révéla de nombreux talents:

Menu

Hors d'oeuvres — Olives à l'Italienne.

Entrées — Chicken à la Française; Turkey à l'Anglaise. Pommes de terre à l'Irlandaise; Cream Turnips à l'Ecossaise; Fruit Salad à la Canadienne; Célery à la Belge.

Desserts — Lemon Pie à l'Américaine; Pumpkin Pie à la Laflèchoise; Fruits, cake. Café, thé.

Les Santés

Le Pape — R. P. Caron, O.M.I., S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina.

Le Roi — M. Hindle, député; Son Honneur le Juge Gravel.

Notre Pays — M. le docteur L. E. Belcourt; Hon. Dr Uhrich, secrétaire provincial.

Notre Paroisse — M. Eugène Bachelu; M. T. H. Bourassa; M. T. Murphy, J.P.; le maire O'Neill.

Nos Sociétés — M. Paul Bourdy; M. Adrien Belcourt.

Nos Visiteurs — M. F. X. Lizée; R. P. Poulet, O.M.I.

Les Dames — M. Henry Regimbal; M. Ernest Colpron.

Discours de Mgr l'Archevêque.

O Canada

M. le curé Dubois remercia en termes émus tous ceux et celles qui l'avaient secondé dans l'établissement de la paroisse et avaient rendu possible la construction d'un beau couvent, d'un superbe presbytère, d'une magnifique église et d'une salle paroissiale tous définitifs et ayant coûté soixante quinze mille piastres. Les deux tiers de cette somme sont déjà payés, bien que la paroisse ait exactement huit ans d'existence. Nous n'avons pas construit de bâtisses provisoires, et sommes bien heureux d'avoir réservé nos ressources pour les employer à des constructions en brique qui resteront indéfiniment.

M. le curé eut aussi un souvenir pour ses confrères, M. Magnan et M. Bois, qui desservirent autrefois avec un dévouement admirable la mission de Laflèche, et constata qu'il pouvait chanter son "Nunc dimittis."

Monseigneur l'Archevêque tira avec tout son coeur l'éloquente conclusion de la journée et l'on se sépara au chant de "O Canada."

Le lundi 27, les Enfants de Marie donnèrent une séance dramatique dans la nouvelle salle. Près de 400 personnes y assistaient. Elle fut un succès complet, et nos jeunes demoiselles méritent les meilleures félicitations pour la première séance qu'elles nous ont donnée.

Voici le programme de la soirée:

Programme

Vivat — Chant de bienvenue. Les Sylphes — Bachmann. Melles A. e G. Hébert.

Le Coeur de Jeanne d'Arc. Drame historique en 3 actes. 1er Acte — L'Enfant à Domrémy (1428).

Le Baptême de la poupée, scène chorale. Prière du matin, Streabogg Melles B. et E. Lévric.

2ème acte — La Guerrière d'Orléans (1429).

Moonlight on the Hudson (Wilson). Melles A. Lafrance et C. McClelland.

Physical Culture, comédie. L'orage. H. Weber. Melle A. Lafrance.

3ème acte — Prisonnière à Beaurevoir (1430).

La Marche Indienne, Sellenick. Melle M. M. Dugas.

Mignonnette à la porte du Paradis. duettino.

Isabelle Romée (Douleur consolée) Les Chasseurs à cheval (W. M. Adrian Smith). Melles Ant. Lafrance et J. McClelland.

Salut à Jeanne d'Arc, choeur.

Bonté, saynette — Compliment.

Discours de Mgr l'Archevêque.

O Canada.

"Le Coeur de Jeanne d'Arc" est un drame émouvant où se distingua Melle Hélène Boisjoly dans le rôle de Jeanne d'Arc, et les nombreuses artistes de la pièce remplirent toutes bien leurs rôles.

On rit beaucoup à voir la comédie "Physical Culture" où une jeune fille ultra moderne obtient un succès fort douteux en voulant enseigner la gymnastique aux jeunes et aux vieux.

Que dire de "Mignonnette à la porte du Paradis?" C'était délicieux.

A l'adresse sur la Bonté, présentée par les jeunes, Mgr l'Archevêque répondit comme toujours, avec tout son coeur de père content de ses enfants.

Le mardi 28, c'était la bénédiction solennelle de l'église, et la messe pontificale.

La messe fut chantée en grégorien par la chorale locale et on chanta pour la première fois la cantate à Ste-Radegonde, patronne de la paroisse.

Le soir s'ouvrait le bazar, qui dura trois jours, et produisit un beau montant Melle Morin remporta le premier prix avec $926.00 et Melle Gauthier le deuxième avec $696.00.

De nombreux prêtres assistèrent à nos fêtes, entre autres le Rév. P. Magnan, O.M.I.; MM. les abbés Maillard, Lemieux, N. Poirier, S. Magnan, J. Bois, Reibel, Dufresne, Ménard, Morissette, Miller; les RR. PP. Poulet, O.M.I., Caron, O.M.I., I. Boileau, O.M.I., Massé, O.M.I., etc.

Nos remerciements à eux et à tous nos visiteurs.

VONDA, Sask.

Est-il trop tard pour parler de notre bazar, Non, n'est-ce pas? Il est toujours bon de reconnaître le dévouement et d'encourager les timides. Car. c'est le cas. Après trois années de récoltes nulles, et une année mauvaise comme celle-ci, c'était hardi et hasardeux de penser à faire un bazar à Vonda. On criait misère, l'argent était rare... bref, c'était peu encourageant. Les pays voisins, Saint-Denis, Howell, réussissaient; pourquoi pas Vonda? Et on se mit à l'oeuvre. Notre curé, dans un voyage à Prince-Albert, sollicita la bénédiction de Monseigneur, il l'obtint, et cette bénédiction nous porta bonheur; grâce au zèle et à l'activité de nos deux jeunes candidates, Mlles Léa Chaput et Elizabeth Deiselle, grâce au dévouement des Dames de Ste-Anne, grâce au concours de tous, on réussit au-delà de toute espérance. Les derniers calculs accusent un bénéfice net de $1,302.50. C'est magnifique pour Vonda, dans une pauvre année comme celle-ci On ne pourrait nommer tous ceux qui ont prêté un concours empressé. Tous ont rivalisé de bonne volonté.

La table du banquet était fort bien dressée. Le menu, au dire des protestants eux-mêmes, était fort bien choisi; dames et demoiselles, avec leurs jolies coiffures, ont servi avec une bonne grâce et un empressement très goûtés. Nommons aussi, parmi les messieurs, sans faire tort aux autres, MM. O. Lechasseur et O. Loiselle, qui ont fait vendre ou plutôt acheter bon nombre d'objets qui, sans leurs efforts, seraient restés sur les tables des vendeuses. C'est un succès et un succès inattendu. Les paroissiens en sont heureux et fiers; ils ont raison. Cela prouve qu'on peut toujours essayer de bien faire, et que le désintéressement et la bonne volonté sont toujours récompensés.

Une paroissienne.

HOWELL, Sask.

Le 26 novembre avait lieu au couvent une soirée dramatique et musicale; les élèves fêtaient leur bonne Mère Supérieure, Mère St-Jean Berchmans. Les parents des élèves et quelques autres invités y assistaient. En voici le programme.

Ouverture — Piano; Ainsi soit-il, chant; Les petits, ce qu'ils font, ce qu'ils disent; Le Rosaire Vivant, saynète, 1er acte; Petit Sermon; Le Rosaire Vivant, 2ème acte; Poète et Musicienne, dialogue; Le Rosaire Vivant, 3ème acte; Cinderella at the ball, piano; St-Pierre et l'Aviateur, dialogue; Young Girls Mystery, play; Voyageuse et Casanière, dialogue; La Vocation, récitation; Nanita, la petite bohémienne, saynète; Le Ber, chant; Monsieur Vincent de Paul, récitation; Chant de fête; Adresse; Baccarol, piano.

Enfin on procéda à la distribution des rubans et des croix de mérite.

Les jeunes pensionnaires nous ont certainement fait passer une soirée agréable et méritent toutes nos félicitations.

— Dimanche, 3 décembre, les Enfants de Marie répétaient le concert du 19 novembre, dont le compte-rendu a paru la semaine dernière. Elles ont encore su nous amuser et nous faire rire; elles ont rempli leur rôle, si possible, encore mieux que la première fois. Un grave oubli s'est glissé dans la correspondance qui relatait ce premier concert. Melle Madeleine Normand était une duchesse accomplie, son costume lui allait à ravir — à chacun son dû. — De plus nous avons eu le plaisir d'entendre Melle Antoinette Blain dans "La Bénédiction" de Larrieu. Melle Blain a une très belle voix et c'est toujours un plaisir de l'entendre.

Que de fêtes, que de soirées à Howell! Vraiment c'est ici que l'on s'ennuie le moins pendant les longues soirées d'automne et d'hiver. Compatriotes de l'Est, dirigez-vous vers notre belle paroisse, si jamais vous venez vous établir dans l'Ouest.

JOEVILLE, Sask.

Dimanche dernier tous les catholiques de la mission étaient réunis pour fêter la Ste-Catherine. Il y eut partie de cartes et vente de gâteaux. Nos bonnes gens ont dégusté la "tire" délicieuse faite par les dames de la mission.

MM. G. Tessier, J. Picard, Audette, W. St-Germain ont su égayer l'auditoire avec leurs chansons comiques. Mme X. Riel et sa fille ont exécuté des chants qui ont été très applaudis. MM. St-Germain et Edm. Lamontagne se sont montrés de bons violonistes. Dans l'assistance on remarquait: M. l'abbé Ménard; MM. et Mmes Albert Préfontaine, G. Tessier, Frs. X. Riel, A. Brûlé, Jos. Préfontaine, W. Chrétien; MM. Georges, Emilien, Omer et Philippe Préfontaine, F. Riel, H. Audette, Alfred et Edm. Lamontagne, A. Labrosse, Léo Roy, Mme Ern. Lamontagne; Melles E. Longchamp, Berthe, Béatrice et Laura Préfontaine, E. Riel, etc.

Messe de Minuit — Nous aurons la messe de minuit à Joeville cette année. M. l'abbé Anctil, de Gravelbourg, passera le jour de Noël dans notre mission. Nul doute qu'il y aura foule et que nous saurons apprécier cette faveur que nous procure notre dévoué père missionnaire.

REGINA — La jeune Olga Ratkie, 7 ans, fille de fermiers demeurant à 20 milles au nord de Biggar, a été brûlée vive par l'explosion d'un bidon de pétrole dont elle se servait pour allumer le poêle. La maison a été détruite de fond en comble.

FRENCHVILLE, Sask.

Depuis quelque temps nous avons un prêtre résident qui dessert également plusieurs missions. M. l'abbé L. E. Duchaine est notre premier curé. Il y a beaucoup à faire, mais son zèle d'apôtre qui ne cherche que le bien des âmes lui fait oublier d'autres places où son coeur s'était attaché. M. l'abbé Duchaine, qui nous avait desservis déjà en plusieurs circonstances, a été le bienvenu et notre sympathie lui était assurée d'avance.

— Encore une bonne récolte cette année; aussi les affaires vont de l'avant. Quelques familles qui nous avaient quittés il y a quelques années nous reviendront au printemps.

— La semaine dernière M. N. Hamel épousait Melle Cécile Desharnais. MM. G. Hamel et S. Desharnais, pères des époux, servaient de témoins.

Ce joli mariage fut célébré dans notre humble chapelle décorée pour la circonstance, elle nous parut toute transformée et nous rappelait quelques-unes de nos grandes fêtes religieuses. Grande fête pour les nouveaux époux qu'accompagnaient une foule de parents et d'amis. M. le curé bénit le mariage. Les chants de circonstance furent exécutés par la maîtresse, heureuse en cette circonstance de pouvoir exprimer sa reconnaissance aux nouveaux époux qui nous prêtaient leur généreux concours depuis plus de six ans. Leur concours nous est encore assuré.

Parmi les invités, on remarquait: M. le curé Duchaine, M. et Mme O. Hamel, M. R. Côté, Melle Levasseur, de Ponteix; M. et Mme Levasseur, M. et Mme Côté, M. et Mme N. Therrien, M. et Mme A. M. Durand, Melle M. Lacoursière, M. D. Lacoursière, M. et Mme D. Auger, M. et Mme S. Goddu, M. et Mme P. Brisson, M. et Mme H. Côté, etc.

Les nombreux présents offerts prouvent la sympathie des nouveaux époux. La soirée se passa à l'école où le local permit à tous les amis de se réunir et passer une agréable veillée autour des nouveaux mariés.

Nos meilleurs voeux aux nouveaux époux.

VAWN, Sask.

Nos catholiques ont joyeusement célébré, cette année, la fête de Sainte Catherine par un grand souper aux poulets donné à l'hôtel, ainsi qu'une partie de cartes. La salle était beaucoup trop petite pour contenir tout le monde, car tous les catholiques des alentours et même plusieurs de nos frères séparés s'y étaient donné rendez-vous. Quelques amis de Battleford avait tenu à nous encourager de leur présence, et nous remarquions M. et Mme N. Nolin, M. et Mme N. L'Heureux et M. et Melle A. Latour.

Les premiers prix pour les joueurs de cartes furent gagnés par M. E. Pelletier et Melle A. Normandin; les prix de consolation par Mme W. Lacoursière et M. A. L'Heureux. La partie se termina vers onze heures; on servit le goûter et ensuite on vendit à l'enchère six beaux poulets rôtis, et si on se les disputa chèrement pour les acheter, on se les disputa encore plus pour les manger. A peine vendus, il ne restait plus à l'acheteur que quelques lambeaux, les voisins les ayant déjà dépecés. On se sépara avant minuit, emportant un bon souvenir de la Sainte Catherine.

— Nous sommes heureux de constater les bons résultats que nous donne notre comité de dames catholiques du village. Nous espérons que notre dévouée secrétaire, Mme Paulhus, saura remplir bientôt les places de présidente laissée vacante depuis le départ de Mme J. Régnier et celle de vice-présidente par la démission de Mme A. Baillargeon.

— M. P. Thomson a acheté dernièrement les marchandises de M. H. Haliday.

— Nous avions le plaisir de saluer de passage parmi nous M. Wilfrid Legris, en visite chez son beau-père M. F. Rousseau, de St-Hippolyte. M. Legris voyage pour une compagnie d'Edmonton.

— M. Léon Chaland est de retour d'un voyage à Régina.

— Mme A. Turcotte et Melle G. Turcotte sont parties pour aller passer l'hiver au Manitoba.

LAFOND, Alta.

Le dimanche 19 novembre avait lieu notre deuxième soirée familiale. Il y eut partie de cartes et réveillon suivi d'une séance. On y joua "Le dîner interrompu," nouvelle farce de Jocrisse par M. Roy. Les acteurs étaient: M. Léon Fraser (M. Plumet), M. C. Lamoureux (M. Vincent), J. Journault (Jocrisse), M. Mury (Laflute), et M. D. Charron (officier de police). Le succès a été complet. La pièce avait été choisie par M. le professeur Mury qui avait prêté son concours pour la réussite de cette soirée.

Melle Roberge a chanté et M. Despins, notre marchand bien connu de tous, quoiqu'il ne soit à Lafond que depuis quelques mois, a su s'acquérir une grande popularité. Il fait déjà parti du groupe d'amateurs. Il s'est distingué dans "La poudre aux yeux," pièce de Labiche que nous avons été jouer à St-Edouard il y a quelques semaines, et dimanche dernier il a déclamé "La carpe et les carpillons," par Florian.

Parmi nos distingués visiteurs on remarquait M. Elp. Trudel, de St-Paul, et sa jeune dame; Léonard Girard, de Brosseau, et plusieurs autres des paroisses avoisinantes.

A la Sainte-Catherine les amateurs de Lafond donneront une soirée à Brosseau.

— La paroisse de Lafond a eu la douleur de perdre un de ses meilleurs paroissiens dans la personne de M. Auguste Lavoie qui est décédé mardi matin le 21 courant à l'âge de 39 ans. M. Lavoie avait su gagner l'affection de tous par son dévouement, sa bonté à rendre promptement un service à ses voisins. Il n'était jamais le dernier quand il s'agissait du bien de l'église. M. Auguste Lavoie est né à Roberval, Lac St-Jean. Il partit pour l'Ouest en 1907, passa un an au Fort Saskatchewan, Alberta, et l'année suivante il vint se placer sur une terre à Lafond, où il demeurait depuis 14 ans. Il était un grand travailleur et par son travail et son talent d'administrateur, il avait su se créer un bon chez-soi. Il laisse sa femme bien-aimée et six petits enfants.

Les funérailles ont eu lieu jeudi. Le convoi funèbre était conduit par M. Joseph Luck, ami du défunt. Les porteurs étaient: MM. David Charron, Basile Jean, Napoléon Bergeron, Aimé Tremblay, Pierre Côté et Oscar Guindon. Presque tous les paroissiens étaient présents. L'église était remplie et décorée de ses plus belles parures de deuil. M. l'abbé Hamelin, curé de St-Edouard, fit la levée du corps; le service fut chanté par notre curé, M. l'abbé Tessier. Notre choeur de chant était au complet et renforcé par quelques chantres de St-Paul. On remarquait entre autres M. Thomas Gagnon, autrefois de Lafond, ami et voisin du défunt.

M. Lavoie laisse, outre sa femme et six enfants, deux frères, Hector et André, tous deux de Roberval, ainsi que trois soeurs: Malthilde, Marie-Joseph et Mme Carle Tremblay, de Lafond.

MELFORT — A. H. Williams, secrétaire-trésorier de la ville de Melfort, accusé d'avoir détourné $5,000, a plaidé coupable et s'est vu condamner à 18 mois de prison à Prince-Albert.

ATHENES— Tous les membres de l'ancien cabinet et de l'armée accusés de haute trahison par suite de la déroute grecque en Asie Mineure, ont été, sauf deux, condamnés à mort par une Cour martiale devant qui ils ont comparu. Ils ont été fusillées.



Feuilleton du Patriote de l'Ouest.

LES ANCIENS CANADIENS

par

Philippe Aubert de Gaspé

Publié avec l'autorisation de la Librairie Beauchemin, propriétaire des droits d'auteur de cet ouvrage.

No. 18

Deux détachements de l'armée anglaise étaient débarqués à la Rivière Ouelle, au commencement de juin 1759. Quelques habitants de la paroisse, embusqués sur la lisière du bois, les avaient accueillis par une vive fusillade, et leur avaient tué quelques hommes. Le commandant, exaspéré de cet échec, résolut d'en tirer une éclatante vengeance. Les deux détachements avaient remonté la rivière et étaient venus camper vers le soir près d'un ruisseau qui se décharge dans l'anse de Sainte-Anne, au sud-ouest du collège actuel. Le lendemain au matin, le commandant, prêt à ordonner la marche d'une des compagnies, appela le lieutenant et lui dit:

— Vous mettrez le feu à toutes les habitations de ces chiens de Français que vous rencontrerez sur votre passage; je vous suivrai à petite distance.

— Mais, dit le jeune officier, qui était Ecossais, faut-il incendier aussi les demeures de ceux qui n'opposent aucune résistance? On dit qu'il ne reste que des femmes, des vieillards et des enfants dans ces habitations.

— Il me semble, monsieur, reprit le major Montgomery, que mes ordres sont bien clairs et précis; vous mettrez le feu à toutes les habitations de ces chiens de Français que vous rencontrerez sur votre passage. Mais j'oubliais votre prédilection pour nos ennemis!

Le jeune homme se mordit les lèvres à en faire jaillir le sang, et mit ses hommes en marche. Dans ce jeune homme, le lecteur reconnaîtra sans doute Archibald Cameron of Locheill, qui, ayant fait sa paix avec le gouvernement britannique, était entré dans sa patrie, et avait obtenu une lieutenance dans un régiment recruté par lui-même parmi son *clan* de montagnards écossais. Arché s'éloigna en gémissant et en lâchant tous les jurons gaéliques, anglais et français que sa mémoire put lui fournir. A la première maison où il s'arrêta, une jeune femme, toute en pleurs, se jeta à ses pieds, en lui disant:

— Monsieur l'Anglais, ne tuez pas mon pauvre vieux père; n'abrégez pas ses jours: il n'a pas longtemps à vivre.

Un petit garçon de onze ans à douze ans l'enlaça de ses bras en s'écriant:

— Monsieur l'Anglais, ne tuez pas grand-papa! si vous saviez comme il est bon!

— Ne craignez rien, dit Arché en entrant dans la maison; mes ordres ne sont pas de tuer les femmes, les vieillards et les enfants. On supposait, sans doute, ajouta-t-il avec amertume, que je n'en rencontrerais pas un seul sur mon chemin.

Etendu sur un lit de douleur, un vieillard, dans toute la décrépitude de l'âge, lui dit:

— J'ai été soldat toute ma vie, monsieur; je ne crains pas la mort, que j'ai vue souvent de bien près: mais, au nom de Dieu, épargnez ma fille et son enfant!

— Il ne leur sera fait aucun mal, lui dit Arché, les larmes aux yeux: mais, si vous êtes soldat, vous savez qu'un soldat ne connaît que sa consigne: il m'est ordonné de brûler toutes les bâtisses sur ma route, et il me faut obéir. Où faut-il vous transporter, mon père? Ecoutez, maintenant, ajouta-t-il en approchant sa bouche de l'oreille du vieillard, comme s'il eût craint d'être entendu de ceux qui étaient dehors, écoutez: votre petit-fils paraît actif et intelligent; qu'il parte à toute bride, s'il peut se procurer un cheval, pour avertir vos compatriotes que j'ai ordre de tout brûler sur mon passage: ils auront peut-être le temps de sauver leurs effets les plus précieux.

— Vous êtes un bon et brave jeune homme! s'écria le vieillard: si vous étiez catholique, je vous donnerais ma bénédiction; mais, merci, cent fois merci!

— Je suis catholique, dit de Locheille.

Le vieillard se souleva de sa couche avec peine, éleva ses yeux vers le ciel, étendit les deux mains sur Arché, qui baissa la tête, et s'écria:

— Que le bon Dieu vous bénisse pour cet acte d'humanité! Qu'au jour des grandes afflictions, lorsque vous implorerez la miséricorde divine, Dieu vous tienne compte de votre compassion pour vos ennemis, et qu'il veuille bien vous exaucer! Dites-lui alors avec confiance, dans les grandes épreuves: j'ai été béni par un vieillard moribond, mon ennemi!

Les soldats transportèrent, à la hâte, le vieillard et son lit à l'entrée d'un bois adjacent; et de Locheill eut la satisfaction, lorsqu'il reprit sa marche, de voir un petit garçon, monté sur un jeune cheval fougueux, qui brûlait l'espace devant lui. Il respira plus librement.

L'oeuvre de destruction continuait toujours; mais Arché avait de temps à autre la consolation, lorsqu'il arrivait sur une éminence qui commandait une certaine étendue de terrain, de voir les femmes, les vieillards et les enfants, chargés de ce qu'ils avaient de plus précieux, se réfugier dans les bois circonvoisins. S'il était touché jusqu'aux larmes de leurs malheurs, il se réjouissait intérieurement d'avoir fait tout en son pouvoir pour adoucir les pertes de ces infortunés.

Toutes les habitations et leurs dépendances d'une partie de la Rivière-Ouelle, des paroisses de Sainte-Anne et de Saint-Roch, le long du fleuve Saint-Laurent, n'offrait déjà plus que des ruines fumantes, et l'ordre n'arrivait point de suspendre cette oeuvre diabolique de dévastation. De Locheill voyait, au contraire, de temps à autre, la division de son supérieur, qui suivait à une petite distance, s'arrêter subitement sur un terrain élevé, pour permettre, sans doute, à son commandant de savourer les fruits de son ordre barbare. Il lui semblait entendre quelquefois ses éclats de rire féroces à la vue de tant d'infortunes.

La première maison de Saint-Jean-du-Port-Joli était celle d'un riche habitant, sergent dans la compagnie du capitaine d'Haberville, où de Locheill avait été fréquemment collationner avec son ami Jules et sa soeur pendant leurs vacances. Il se rappelait, avec douleur, l'empressement, la joie de ces bonnes gens si heureux des visites de leurs jeunes seigneurs et de leurs amis. A leur arrivée, la mère Dupont et ses filles couraient à la laiterie, au jardin, à l'étable, chercher les oeufs, le beurre, la crème, le persil, le cerfeuil, pour faire les crêpes et les omelettes aux fines herbes. Le père Dupont et ses fils s'empressaient de dételer les chevaux, de les mener à l'écurie et de leur donner une large portion d'avoine. Tandis que la mère Dupont préparait le repas, les jeunes gens faisaient un bout de toilette; on s'improvisait un bal, et l'on sautait au son du violon, le plus souvent à trois cordes qu'à quatre, qui grinçait sous l'archet du vieux sergent. Jules, malgré les remontrances de sa soeur, mettait tout sens dessus dessous dans la maison, faisait endiabler tout le monde, ôtait la poêle à frire des mains de la mère Dupont, l'emmenait à bras-le-corps danser un menuet avec lui, malgré les efforts de la vieille pour s'y soustraire, vu son absence de toilette convenable; et ces braves gens, riant aux éclats, trouvaient qu'on ne faisait jamais assez de vacarme.

De Locheill repassait toutes ces choses dans l'amertume de son âme, et une sueur froide coulait de tout son corps, lorsqu'il ordonna d'incendier cette demeure si hospitalière dans des temps plus heureux.

La presque totalité des habitations de la première concession de la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli avait été réduite en cendre, et l'ordre d'arrêter la dévastation n'arrivait pourtant pas. Parvenu, au soleil couchant, à la petite rivière Port-Joli, à quelques arpents du domaine d'Haberville, de Locheill fit faire halte à sa troupe. Il monta sur la côte du même nom que la rivière, et là, à la vue du manoir et de ses vastes dépendances, il attendit; il attendit comme un criminel qui, sur l'échafaud, espère jusqu'au dernier moment voir accourir un messager de miséricorde avec un sursis d'exécution. Il contempla, le coeur gros de souvenirs, cette demeure où pendant dix ans il avait été accueilli comme l'enfant de la maison; où, pauvre orphelin proscrit et exilé, il avait retrouvé une autre famille. Il contemplait avec tristesse ce hameau silencieux qu'il avait vu si vivant et si animé avant son départ pour l'Europe. Quelques pigeons, qui voltigeaient au-dessus des bâtisses, où ils se reposaient de temps à autre, paraissaient les seuls êtres vivants de ce beau domaine. Il répéta en soupirant, avec le barde écossais:

Selma, thy halls are silent. "There is no sound in the woods of Mor-"ven. The wawe tumbles alone in "the coast. The silent beam of the "sun is on the field". — Oh! oui! mes amis! s'écria de Locheill dans l'idiome qu'il affectionnait, vos salons sont maintenant, hélas! déserts et silencieux! Il ne sort plus une voix de ce promontoire dont l'écho répétait naguère vos joyeux accents! le murmure de la vague tombant sur le sable du rivage se fait seul entendre! Un unique et pâle rayon du soleil couchant éclaire vos prairies jadis si riantes.

Que faire, mon Dieu! si la rage de cet animal féroce n'est pas assouvie? Dois-je refuser d'obéir? Mais alors je suis un homme déshonoré; un soldat, surtout en temps de guerre, ne peut, sans être flétri, refuser d'exécuter les ordres d'un officier supérieur. Cette brute aurait le droit de me faire fusiller sur-le-champ, et le blason des Cameron of Locheill serait à jamais terni! car qui se chargera de laver la mémoire du jeune soldat qui aura préféré la mort du criminel à la souillure de l'ingratitude? Au contraire, ce qui, chez moi, n'aurait été qu'un sentiment de reconnaissance, me serait imputé comme trahison par cet homme qui me poursuit d'une haine satanique.

La voix rude du major Montgomery mit fin à ce monologue.

— Que faites-vous ici, lui dit-il?

— J'ai laissé reposer mes soldats sur les bords de la rivière, répondit Arché, et je me proposais même d'y passer la nuit après la longue marche que nous avons faite.

— Il n'est pas encore tard, reprit le major; vous connaissez mieux que moi la carte du pays; et vous trouverez aisément pour bivouaquer une autre place que celle que je viens de choisir pour moi-même.

— Je vais remettre mes hommes en marche; il y a une autre rivière à un mille d'ici, où nous pourrons passer la nuit.

— C'est bien, dit Montgomery d'un ton insolent, et comme il ne vous restera que peu d'habitations à brûler dans cet espace, votre troupe pourra bien vite se reposer de ses fatigues.

— C'est vrai, dit de Locheill, car il ne reste que cinq habitations; mais deux de ces demeures, ce groupe de bâtisses que vous voyez et un moulin sur la rivière où je dois bivouaquer, appartiennent au seigneur d'Haberville, à celui qui, pendant mon exil, m'a reçu et traité comme son propre fils: au nom de Dieu! major Montgomery, donnez vous-même l'ordre de destruction.

— Je n'aurais jamais pu croire, reprit le major, qu'un officier de Sa Majesté Britannique eût osé parler de trahison envers son souverain.

— Vous oubliez, monsieur, fit Arché se contenant à peine, que j'étais alors un enfant. Mais, encore une fois, je vous en conjure au nom de ce que vous avez de plus cher au monde, donnez l'ordre vous-même, et ne m'obligez pas à manquer à l'honneur, à la gratitude en promenant la torche incendiaire sur les propriétés de ceux qui dans mon infortune m'ont comblé de bienfaits.

— J'entends, reprit le major en ricanant: monsieur se réserve une porte pour rentrer en grâce avec ses amis quand l'occasion s'en présentera.

A cette cruelle ironie, Arché hors de lui-même fut tenté un instant, un seul instant, de tirer sa claymore et de lui dire:

— Si vous n'êtes pas aussi lâche qu'insolent, défendez-vous, major Montgomery!

La raison vint heureusement à son aide: sa main, au lieu de se porter à son sabre, se dirigea machinalement vers sa poitrine, qu'il déchira de rage avec ses ongles. Il se ressouvint alors des paroles de la sorcière du domaine:

"Garde ta pitié pour toi-même, "Archibald de Locheill, lorsque, "contraint d'exécuter un ordre bar-"bare, tu déchireras avec tes on-"gles cette poitrine qui recouvre "pourtant un coeur noble et géné-"reux."

— Elle était bien inspirée par l'enfer, cette femme, pensa-t-il, lorsqu'elle faisait cette prédiction à un Cameron of Locheill.

Montgomery contempla un instant, avec une joie féroce, cette lutte de passions contraires qui torturaient l'âme du jeune homme; il savoura ce paroxysme de désespoir, puis, se flattant qu'il refuserait d'obéir, il lui tourna le dos. De Locheill, pénétrant son dessein perfide, se dépêcha de rejoindre sa compagnie, et une demi-heure après, tout le hameau d'Haberville était la proie des flammes. Arché s'arrêta ensuite sur la petite côte, près de cette fontaine, où, dans des temps plus heureux, il avait été si souvent se désaltérer avec ses amis: et de là ses yeux de lynx découvrirent Montgomery revenu à la même place où il lui avait signifié ses ordres, Montgomery qui, les bras croisés, semblait se repaître de ce cruel spectacle. Alors, écumant de rage à la vue de son ennemi, il s'écria:

— Tu as bonne mémoire, Montgomery; tu n'as pas oublié les coups de plat de sabre que mon aïeul donna à ton grand-père dans une auberge d'Edimbourg; mais moi aussi j'ai la mémoire tenace; je ne porterai pas toujours cette livrée qui me lie les mains, et tôt ou tard je doublerai la dose sur tes épaules, car tu serais trop lâche pour me rencontrer face à face; un homme aussi barbare que toi doit être étranger à tout noble sentiment, même à celui de la bravoure, que l'homme partage en commun avec l'animal privé de raison. Sois maudit toi et toute ta race! Puisses-tu, moins heureux que ceux que tu as privés d'abri, ne pas avoir, lorsque tu mourras, une seule pierre pour reposer ta tête! Puissent toutes les furies de l'enfer......

Mais, voyant qu'il s'épuisait dans une rage impuissante, il s'éloigna en gémissant.

Le moulin, sur la rivière des Trois-Saumons, ne fut bientôt qu'un monceau de cendres; et l'incendie des maisons que possédait à Québec le capitaine d'Haberville, qui eut lieu pendant le siège de la capitale, compléta sa ruine.

De Locheill, après avoir pris les précautions nécessaires à la sûreté de sa compagnie, se dirigea vers l'ancien manoir de ses amis, qui n'offrait plus qu'une scène de désolation. En prenant par les bois, qu'il connaissait, il s'y transporta en quelques minutes. Là, assis sur la cime du cap, il contempla longtemps, silencieux et dans des angoisses indéfinissables, les ruines fumantes à ses pieds. Il pouvait être neuf heures; la nuit était sombre; peu d'étoiles se montraient au firmament. Il lui sembla néanmoins distinguer un être vivant qui errait près des ruines: c'était, en effet, le vieux Niger, qui, levant quelques instants après la tête vers la cime du cap, poussa trois hurlements plaintifs: il pleurait aussi, à sa manière, les malheurs de la famille qui l'avait nourri. De Locheil crut que ces cris plaintifs étaient à son adresse; que ce fidèle animal lui reprochait son ingratitude envers ses anciens amis, et il pleura amèrement.

— Voilà donc, s'écria-t-il avec amertume, les fruits de ce que nous appelons code d'honneur chez les nations civilisées! Sont-ce là aussi les fruits des préceptes qu'enseigne l'Evangile à tous ceux qui professent la religion chrétienne, cette religion toute d'amour et de pitié, même pour des ennemis. Si j'eusse fait partie d'une expédition commandée par un chef de ces aborigènes que nous traitons de barbares sur cet hémisphère, et que je lui eusse dit:

"Epargne cette maison, car elle "appartient à mes amis; j'étais er-"rant et fugitif, et ils m'ont accueilli "dans leur famille, où j'ai trouvé "un père et des frères", le chef indien m'aurait répondu:

"C'est bien: épargne tes amis: il "n'y a que le serpent qui mord ceux "qui l'ont réchauffé près de leur feu".

J'ai toujours vécu, continua de Locheill, dans l'espoir de rejoindre un jour mes amis du Canada, d'embrasser cette famille que j'ai tant aimée et que j'aime encore davantage, aujourd'hui, s'il est possible. Une réconciliation n'était pas même nécessaire: il était trop naturel que j'eusse cherché à rentrer dans ma patrie, à recueillir les débris de la fortune de mes ancêtres, presque réduite à néant par les confiscations du gouvernement britannique. Il ne me restait d'autre ressource que l'armée, seule carrière digne d'un Cameron of Locheill. J'avais retrouvé la claymore de mon vaillant père, qu'un de mes amis avait rachetée parmi le butin fait par les Anglais sur le malheureux champ de bataille de Culloden. Avec cette arme, qui n'a jamais trahi un homme de ma race, je rêvais une carrière glorieuse. J'ai bien été peiné, lorsque j'ai appris que mon régiment devait joindre cette expédition dirigée contre la Nouvelle-France; mais un soldat ne pouvait résigner sans déshonneur, en temps de guerre: mes amis l'auraient compris. Plus d'espoir maintenant pour l'ingrat qui a brûlé les propriétés de ses bienfaiteurs! Jules d'Haberville, celui que j'appelais jadis mon frère, sa bonne et sainte mère, qui était aussi la mienne par adoption, cette belle et douce jeune fille, que j'appelais ma soeur, pour cacher un sentiment plus tendre que la gratitude du pauvre orphelin l'obligeait à refouler dans son coeur, tous ces bons amis écouteront peut-être ma justification avec indulgence et finiront par me pardonner. Mais le capitaine d'Haberville! le capitaine d'Haberville, qui aime de toute la puissance de son âme, mais dont la haine implacable, cet homme qui n'a jamais pardonné une injure vraie ou supposée, permettra-t-il à sa famille de prononcer mon nom, si ce n'est pour le maudire?

(à suivre)

Les Anciens Canadiens, *par Philippe Aubert de Gaspé. En vente à la librairie Beauchemin, Montréal au prix d'une piastre le volume broché.*

PARIS - Le Sénat qui, récemment, a dédaigné de prendre le vote sur la question du suffrage féminin, comme fiche de consolation, a adopté une proposition qui rendrait les femmes éligibles comme membres des chambres de commerce.

Un de nos abonnés de Redvers, Sask., nous a envoyé un mandat-poste au montant de $4.00 pour abonnement à notre journal sans aucune mention de nom. Nous prions cet abonné de bien vouloir nous écrire immédiatement avec informations suffisantes pour la régularité de nos écritures.

"L'Administration."

Prince-Albert

Messe pontificale pour les victimes du désastre de Saint-Boniface

Lundi matin une messe de requiem a été chantée à la cathédrale pour le repos de l'âme des victimes de l'incendie du collège de Saint-Boniface. S.G. Mgr Prud'homme officiait avec MM. les abbés Brodeur et O'Leary comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Munro remplissait les fonctions de prêtre assistant et M. l'abbé Caron celles de maître des cérémonies.

Cette messe n'a pu avoir lieu la semaine dernière à cause de l'absence de Mgr Prud'homme. L'évêque de Prince-Albert a été très affecté par la perte de la célèbre maison d'éducation, dans laquelle il avait fait ses études. Le nouveau curé de la cathédrale, M. l'abbé Munro, et l'un des vicaires, M. O'Leary, sont également d'anciens élèves du collège de Saint-Boniface. Plusieurs familles de la ville sont très attachées à l'institution, où leurs enfants ont séjourné au cours de ces dernières années, et le grand malheur qui l'a frappée a eu une douloureuse répercussion parmi nous.

Lundi matin également, une messe a été dite pour les victimes de Saint-Boniface par M. l'abbé Caron, à la chapelle de l'Académie de Sion.

Tous les candidats aux élections municipales sont élus par acclamation

Prince-Albert n'aura pas d'élections municipales cette année. Le jour de la nomination, lundi, les candidatures ont été juste suffisantes pour remplir les vacances et tous les candidats ont été élus par acclamation. Le public a d'ailleurs manifesté peu d'intérêt à l'événement.

Les nominations suivantes ont été faites:

Maire — T. C. Davis.
Echevins — E. T. Bagshaw, P. W. Mahon, A. S Fraser, J. S. Fowlie.
Collegiate — Ch. McDonald et Henry Lacroix.
Ecoles publiques — A. C. Howard et J. A. Stewart.
Ecole séparée — L. E. Valade, J. Casgrain et A. Lemieux.
Hôpital Victoria — Daniel Green et B. L. Clemons.

Le maire Davis a été acclamé lorsqu'il a été déclaré élu pour un *troisième terme.*

— M. et Mme Louis Valade sont partis pour la Californie où ils passeront l'hiver. La santé de M. Valade a laissé quelque peu à désirer depuis un certain temps; nous souhaitons vivement qu'il nous reviendra parfaitement rétabli.

Le nouveau curé de la cathédrale

Dimanche dernier, la grand'messe a été chantée à la cathédrale par le nouveau curé, M. l'abbé A. Munro, précédemment curé de Rosthern. MM. les abbés Caron et O'Leary remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre.

S.G. Mgr Prud'homme a présenté aux fidèles le nouveau curé. Il a exprimé de nouveau ses regrets du départ des Révérends Pères Oblats et sa gratitude pour les grands services qu'ils avaient rendus à la paroisse. Dans les circonstances, a-t-il ajouté, il ne pouvait choisir, parmi son clergé séculier, de prêtre mieux qualifié pour remplir la position de curé de la cathédrale que M. l'abbé Munro, dont il a loué les hautes qualités de zèle, de tact et de distinction.

M. l'abbé Munro est assuré de l'accueil sympathique de tous les fidèles de Prince-Albert.

Soirée de l'A. C. F. C. le jeudi 14 décembre

Les directeurs du cercle de l'A.C.F.C. s'occupent activement, depuis deux semaines, de recruter de nouveaux membres et leurs efforts sont couronnés de succès. Afin de faciliter leur campagne de recrutement, ils ont décidé d'organiser une première soirée franco-canadienne qui aura lieu à la salle paroissiale, le jeudi 14 décembre.

On nous promet un programme varié et intéressant: partie de cartes, musique, chant, déclamation, etc.

S. G. Mgr Prud'homme a bien voulu accepter d'être des nôtres ce soir-là et de prononcer une allocution.

La séance sera gratuite. Tous les Franco-Canadiens de Prince-Albert seront là pour jouir d'une belle veillée en famille.

Le bazar paroissial obtient un beau succès

Le bazar organisé par les dames catholiques au profit de la cathédrale a eu lieu vendredi et samedi et a remporté un très beau succès.

Le local de l'ancienne boulangerie Taylor était vraiment trop exigu pour contenir toute la foule des visiteurs et surtout des visiteuses, avides de faire leur choix parmi les nombreux articles offerts en vente. Les connaisseurs n'ont pas manqué d'apprécier le réel cachet que présentaient les travaux de lingeries, de dentelles et autres, tous l'oeuvre de nos dames catholiques.

Les organisatrices se déclarent enchantées de l'encouragement qu'elles ont reçu du public et des recettes qu'elles ont faites dans ces deux journées.

L'ouverture officielle du bazar a été faite par M. le maire T. C. Davis et M. l'abbé Munro, le nouveau curé de la cathédrale.

Tous les deux ont prononcé quelques paroles bien appropriées, remerciant le public au nom des dames et souhaitant à tous de trouver aux comptoirs de bonnes occasions tout en aidant à l'oeuvre du soutien de la cathédrale.

Les dames en charge des différentes tables étaient:

Travaux de fantaisie: Mmes J. A. Fortin, J. Casgrain, S. Miller, M. J. McCloskey, Mlle S. Hudon.

Travaux de couture: Mmes J.J. G. Rosser, A. Gallarneau, N. H. Russell, Miss G. Rosser.

Objets divers: Mmes J. E. Lussier, Elliot, Mlles A. Turgeon et M. Côté.

Patisserie de ménage: Mmes C.S. Lacroix, Thomas et J.J. F. MacIsaac.

Comptoirs des enfants: Mmes J. P. Johnson et G. Lacroix.

Loterie: Mme Milligan, assistée des institutrices de l'école séparée.

Thé: Mme C. Marce, Mlles M. Byrne et Marce.

Bonne aventure: Mme W. M. Rincheshen.

Mme P. Godin avait la haute direction du bazar, charge dont elle s'est acquittée avec beaucoup d'honneur.

Des deux candidates celle qui a emporté la palme est Mlle Legault.

Les élections dans les municipalités rurales de Prince-Albert et de Buckland

Dans la municipalité rurale de Prince-Albert, il y a compétition pour le poste de préfet entre R. A. McCloy (Sandy), de Davis, et D.C. Paul, de MacDowall.

Division No.1 — Robert Garven, conseiller sortant, et Cornelius Bakker, tous deux de Fanford.

Division No.5 — John Alston, conseiller sortant, et Peter Robertson.

Dans la division No.3, A. J. McKeen, de Russelville, est élu par acclamation.

Dans la municipalité de Buckland, deux candidats sont sur les rangs pour la charge de préfet: Donald McLeod et E. S. Smith.

Division No. 1 — A. H. Terris et A. Carlson.
Division No. 3 — J. L. McReynolds et W.W. Pipe.
Division No. 5 — C.M. Swanson et F. G. H. Peck.

— La Chorale de Prince-Albert, sous la direction de Mme Morrier, donnera un grand concert mardi soir le 12 novembre, dans l'église presbytérienne Saint-Paul.

— L'exposition annuelle de semences et de volailles préparées, tenue sous les auspices de la Société d'Agriculture de Prince-Albert, avec le concours du Collège d'Agriculture de la Saskatchewan, aura lieu les vendredi et samedi 15 et 16 décembre, au siège de la Société d'Agriculture. L'assemblée annuelle de la Société a été remise au 20 décembre.

— M. A. Brown, vice-président de la Canada Colonization Association, a fait un bref passage dans notre ville pour s'informer des possibilités du district de Prince-Albert au point de vue de la colonisation. Il a eu une conférence avec Charles McDonald, député provincial, et J. H. Mitchell, secrétaire de la Chambre de Commerce.

— M. et Mme A. Renuart nous ont quittés pour la Floride, où ils ont l'habitude de passer l'hiver. Ils seront de retour au commencement d'avril.

— M. J. A. Houle, de Bellevue, était de passage à nos bureaux ces jours-ci. A titre d'ancien directeur de la Bonne Presse, il a été très heureusement impressionné en constatant l'extension prise par notre oeuvre dans ces dernières années.

Un commis de magasin congédié tue son patron et se suicide

Duck Lake, Sask. — Albert C. Davidson, à la suite d'une discussion avec son patron David McNair, gérant du magasin Hillyard Mitchell, qui venait de le congédier parce quil le soupçonnait de vol, l'a tué à coup de revolver et s'est ensuite suicidé.

La mort de ce dernier a été instantanée. McNair a succombé quelques minutes après sans avoir prononcé un mot.

Davidson était âgé de 65 ans et avait été employé pendant 28 ans au magasin Mitchell. McNair avait 35 ans; il venait d'Ecosse et avait épousé la fille de l'hon. Hillyard Mitchell il y a deux ans. Le ménage était sans enfant.

Le principal témoin à l'enquête a été Armand Guilbault, un autre employé du magasin, qui a vu la tragédie se dérouler sous ses yeux.

Pour accomplir son forfait le meurtrier avait emprunté un revolver des autorités municipales, sous prétexte qu'il désirait tuer un chien. Le jury, en rendant son verdict, a recommandé que les autorités surveillent avec plus de soin l'usage des armes à feu qui appartiennent à la municipalité.

SWIFT CURRENT, SASK.— Henry Stahmann, arrêté à la suite du meurtre de Fred. Barnsley, à Hodgeville, a avoué qu'il était l'auteur du crime. Il avait d'abord imaginé le récit d'une attaque par deux inconnus, mais il a confessé que lui et Barnsley en étaient venus aux mains à la suite d'une querelle.

REGINA — D'après le rapport annuel du commissaire du bétail, il y a eu un accroissement constant du nombre des chevaux, bêtes à cornes, moutons et porcs dans la Saskatchewan depuis 1906. La valeur totale des animaux de la province, à l'heure actuelle, est de $186.326.264.

Marché au détail de Prince-Albert

Avoine, le minot 40c
Son, le sac, ...$1.25
Moulée, le sac, ...$1.25
Foin pressé, ...90c
Foin non pressé, la charge, ...$8 à $10
Beurre de ferme, la livre, .35c
Beurre de crèmerie, ...45c
Oeufs frais, la douzaine, ...45c
Charbon, la tonne, ... $7.50 à $11.50
Bois, la corde, ..$6.50 à $9.00
Boeuf, la livre, ...06c
Boeuf, la livre, ...05c
Porc, la livre, ...15c
Veau, la livre, ...08c
Lamb, la livre, ...20c
Mouton, la livre, ...15c
Peaux de cheval, la peau, $1.25
Peaux de boeuf, la livre ..07c
No. 1, 85; No. 2, 83; No. 3, 78; No. 4, 71; No. 5, 65.

Marché au grain de Prince-Albert

Blé — No. 1, 88; No. 2, 86; No. 3, 84; No. 4, 78; No. 5, 72.

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Nord No. 1, 1.07 3-4; Nord No. 2, 1.05 3-4; No. 3, 1.02 1-4 No.4, 99 1-4; No.5, 93 1-4; No.6, 85 1-4; fourrage, 76 1-4; voie, 1.04 1-4.

Avoine — No. 2, C. W. 45 1-4; No. 3 C. W., 40 5-8; fourrage No.1, 37 1-4; No. 2, 34 1-4; voie, 42 1-2

Orge — No.3 C.W., 53 1-2; No.4 C. W., 49; rejeté, 44; voie, 53 1-2.

Lin — No1 N. W. C., 2.03 3-4; No. 2 C. W., 1.97 3-4; rejeté, 1.54-3-4; voie, 1.94 3-4.

Seigle — No. 1 et 2 C. W., 78.

Marché aux animaux de Winpeg

Bouvillons de boucherie, $5.00 et $5.50.
Bouvillons ordinaires, $3.00 et $4.00.
Vaches de boucherie, $3.50 et $4.00.
Génisses $3.50 à $4.25.
Brebis de choix, jusqu'à $11.25.
Moutons, bons, $5.50 et $ 6.50.
Porcs de choix, $10.45 et $9.50.

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE — Institutrice de deuxième classe qualifiée pour la province, grades quatre à huit. Ecole de village. Salaire douze cents pour deux cent dix jours école. Position ouverte au plus tard à Noël. Institutrices non qualifiées, gardez vos timbres. Louis Demay, Saint-Brieux. 37-40

ON DEMANDE DES HOMMES QUI désirent des positions qui leur donneront de $25 à $50 par semaine. Nous pouvons vous assurer une position permanente, comme nous avons une grande demande pour mécaniciens compétents de garage, ingénieurs, experts en piles et en électricité, vulcaniseurs, etc. Il y a aussi des centaines de demandes pour chauffeurs de camions et de taxis. Si vous voulez apprendre, nous promettons de vous rendre compétents en très peu de temps. Classes de jour et du soir. Entrainement scientifique pratique garanti. Demandez notre catalogue fourni gratuitement et notre proposition spéciale. Hemphill Auto & Engeneering Schools 119 20th st. E. Saskatoon. 36—

INVENTEURS — Les manufacturiers prêtent toujours attention aux bonnes inventions. Les inventions de mérite ont édifié des fortunes. Ecrivez aujourd'hui pour recevoir la liste des projets d'inventions et nos circulaires gratuitement. The Ramsay Co. 273, Bank St.—Agents de patentes—Ottawa, Ont.

A VENDRE — Salle de billard, trois tables, et une chaise de barbier. Restaurant contigu avec grande glacière et cave. Revenue brut l'année dernière! dix-sept mille piastres. Vraie petite mine d'or pour bon parti. Vingt pour cent de discompte pour comptant ou à termes très raisonnables. (Adresse: T. Lévesque, Howell, Sask. 40-43

ON DEMANDE TRAVAIL LEGER propre et permanent à l'intérieur. Salaire, $25 à $50 par semaine. D'après notre système, vous pourez gagner tout en apprenant le métier de barbier. Nous fournissons les outils. Positions garanties et nous vous aidons à ouvrir votre salon de toilette. Expérience pas nécessaire, l'apprentissage ne dure pas longtemps. Demandez notre catalogue et notre proposition spéciale. Hemphill Barber College 119 20th St. E. Saskatoon. 36—

ON DEMANDE — Une cuisinière pouvant donner de bonnes références. S'adresser à Tisdale, chez Monsieur Ladouceur, Imperial Hôtel. 43P

MAISON ET ECURIE à louer. S'adresser à la Corporation Episcopale, Prince-Albert. 40-41

OUVRIER FORGERON, connaissant bien réparation des machines demande emploi pour le printemps prochain dans centre franco-Canadien. Ecrire à boîte 23, Tisdale, Sask. 43P

ON DEMANDE — Un instituteur ou institutrice pour le district scolaire de Omand No. 933; possédons résidence meublée pour l'instituteur. S'adresser à H. Soulier, Kinistino, Sask. 43P

INSTITUTEUR OU INSTITUTRICE demandé possèdant un certificat de deuxième ou troisième classe et capable d'enseigner le français. Résidence et chauffage fournis. Salaire $90.00 par mois. Ouverture des classes au mois de janvier. Pour information s'adresser à Théo. Lalonde, Sec. Trés. Goyer School District No. 3276, Zénon Park, Sask. 39-43

DACTYLOGRAPHE — Remington, aussi bon qu'un neuf, dernier modèle, à vendre à moitié prix. Merchants' Hotel, Prince-Albert, Sask.

Ce dont une maîtresse de maison est fière: Des couvertures de laine propres, douces et moelleuses et du linge bien blanc. LA POUDRE A LAVER LE PAGE fait simplement disparaître la saleté. Il faut moins d'efforts pour laver. Donne le lustre du neuf aux étoffes délicates. Ne fait ni rougir ni craquer les mains. 25 cents le paquet chez tous les épiciers. Manufacturé à Prince-Albert.